



RAPPORT MORAL

2016 - 2017



SOMMAIRE

Rapport de la Secrétaire Générale

Compte- rendus d'activités :

- ❖ Commission Foot Animation U7-U9
 - ❖ Commission Foot Animation U11-U13
 - ❖ Commission Féminines
 - ❖ Commission des Jeunes
 - ❖ Commission Sportive
 - ❖ Commission du Football Loisir
 - ❖ Commission Futsal
 - ❖ Commission des Vétérans
 - ❖ Commission des arbitres
 - ❖ Commission du Statut de l'Arbitrage
 - ❖ Commission Détection Recrutement et Fidélisation des Arbitres
 - ❖ Commission de Discipline
 - ❖ Commission Technique
 - ❖ Commission des Terrains et Installations Sportives
 - ❖ Pôle Communication
- Annexe - Palmarès des coupes départementales

Rapport de la Secrétaire Générale

2016/2017 est le début d'une nouvelle mandature et une première pour moi dans le domaine de la rédaction du rapport moral. Dans un premier temps, je voudrais juste partager avec vous une petite pensée pour nos chers disparus que sont Hubert SOURICE et Gérard LEBRIN (décédés en septembre et en mars de cette saison). Merci.



Ce rapport moral permet de faire le point sur la saison écoulée et de rappeler les faits marquants. Il permet aussi de valoriser le travail et l'engagement des bénévoles des diverses commissions et de l'ensemble des salariés qui composent le district et tout cela dans l'optique d'être au service des clubs. Le Comité de Direction s'est réuni 12 fois et le bureau 9 fois afin de prendre, sous l'autorité de son président, les décisions nécessaires à la bonne gestion administrative, financière et sportive du district.

Cette saison a été particulière, en raison de la mise en œuvre de la réforme territoriale. Le district a en effet été sollicité à de nombreuses reprises, notamment pour l'utilisation des locaux (site central aux 5 départements). Nous avons d'ailleurs, le 21 janvier 2017, accueilli sur notre territoire, l'assemblée générale de la LAF devenue L.F.P.L Ligue de Football Pays de la Loire. Notre président, Guy RIBRAULT et certains membres de nos commissions ont intégré des groupes de travail pour une meilleure réorganisation et harmonisation (fonctionnement administratif et financier, les championnats, les règlements etc ...) de cette nouvelle ligue.

Vous allez prendre connaissance ci-après des divers rapports d'activités des commissions. Vous comprendrez mieux leur fonctionnement et apprécierez le travail fourni par ces bénévoles. J'en profite aussi pour vous remercier, vous, bénévoles qui œuvrez dans vos clubs respectifs.

Au nom du Comité de Direction, j'adresse mes sincères remerciements à nos partenaires Crédit Agricole Anjou Maine, Intersport et Intermarché qui nous accompagnent tout au long de la saison mais également sur les manifestations de fin de saison.

BILAN SPORTIF

Bilan des licenciés 2016-2017

Catégorie	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Seniors	9 457	9 270	9 131	9 115	8 948	8 841	12 290	11 420	11 213	11 044	10 800	10 717	10 303	9 994
U19 - U18	2 855	2 794	2 745	2 881	2 744	2 651	1 554	1 483	1 381	1430	1 517	1 477	1 480	1 481
U17 - U16	2 543	2 447	2 327	2 272	2 278	2 145	1 854	1 865	1 968	1899	1 867	1 917	1 964	2 066
U15 - U14	2 913	2 658	2 546	2 655	2 749	2 739	2 473	2 413	2 368	2315	2 322	2 512	2 549	2 558
U13 - U12	3 094	2 982	3 007	3 411	3 331	3 296	2 845	2 806	2 840	2835	2 800	2 979	2 934	3 030
Football d'Animat.	3 127	3 308	3 266	3 571	3 585	3 573	8 133	7 933	7 816	7969	7 924	8 449	8 145	8 457
	2 851	3 077	2 863	3 735	3 492	3 268								
Total Jeunes	17 383	17 266	16 754	18 525	18 179	17 672	16 859	16 500	16 373	16 448	16 430	17 334	17 072	17 592
Féminines	702	808	751	889	904	837	761	713	758	847	972	1 072	1 317	1 661
Seniors	292	363	337	350	348	315	246	218	223	261	303	320	347	418
U18 à U14	111	132	123	160	134	123	106	200	196	224	241	280	382	517
U13-U12 + Foot Animat.	299	313	291	379	422	399	409	295	339	362	428	472	588	726
Foot Entreprise	377	343	348	379	361	294	266	252	256	290	263	114	68	60
Foot Loisir	710	815	766	873	854	883	877	810	849	787	805	873	822	790
Futsal	229	260	127	111	139	137	149	106	148	156	170	203	203	223
Vétérans	3 438	3 389	3 427	3 491	3 527	3 509	avec seniors							
Arbitres	397	385	469	411	387	389	377	375	402	360	358	359	338	325
Educateurs	136	126	162	134	162	193	320	338	358	389	410	397	425	279
Dirigeants	3 949	3 766	3 762	3 837	3961	3 905	3839	3 974	4 157	4403	4 568	4 655	4 741	4829
Divers									57	54	51	75	67	254
Total Licenciés	36 795	36 523	35 697	37 765	37 422	36 660	35 749	34 488	34 571	34 778	34 836	35 799	35 356	36 007

Concernant l'évolution du nombre d'équipes engagées, il apparaît la poursuite de l'augmentation chez les féminines (Seniors, U18 et U14), une baisse chez les seniors Garçons et une certaine stabilité en jeunes (U19, U17 et U15).

Côté coupes et challenges :

Commençons par la plus belle : La Coupe de France ! Qui ... n'a pas rêvé de voir l'équipe d'Angers SCO soulever cette majestueuse coupe ? Nous ne pouvons que **FELICITER** notre club phare et dire **MERCI** pour tout ce que nous avons vécu au niveau émotionnel. Bravo à tous les supporters et les clubs pour la belle image véhiculée par une ville et un département durant cette fabuleuse période.

Bravo aux U13 d'Angers SCO et U13 F de la Croix Blanche Angers Football pour leurs qualifications en finale du Festival Foot U13 PITCH à Cap Breton. Notre département a été très bien représenté.

Deux petits clins d'œil à soulever : l'un au club de St André St Macaire (D1) qui a remporté la coupe de l'Anjou et qui accède au championnat régional, la PH. L'autre est pour Brissac Aubance ES qui accède également à la PH et finaliste de deux coupes : la coupe des réserves avec les seniors B et le Challenge de l'Anjou avec les seniors A.

Le palmarès complet figure en annexe de ce rapport.

Côté championnat :

Toutes nos félicitations au club de Cholet SO pour son excellent parcours en CFA qui lui permet d'accéder au N1 (ex national) la saison prochaine et tous nos encouragements dans ce nouveau challenge.

En complément des deux clubs cités ci-dessus dans la partie coupes et challenges, Doué La Fontaine RC 1 et Chalonnes Chateaufonds 1 quittent notre championnat départemental pour rejoindre la région en P.H. Malheureusement, deux clubs font le chemin inverse Pellouailles Corzé FC 1 et La Meignanne SV 1 retrouveront la D1.

Une satisfaction aussi pour les clubs régionaux de notre département qui accèdent à l'étage supérieur : Murs Erigné ASI et St Pierre Montrevault AS de DRH en DRS, Segré 2, Saumur O FC 2 de PH en DRH ainsi que l'équipe Féminine d'Angers Croix Blanche Football qui retrouve le championnat national de D2 après seulement une saison.

Vous trouverez, dans chaque rapport d'activités des commissions, plus d'informations en lien avec le côté sportif.

NOS ACTIONS

Le Programme Educatif Fédéral

Théo LEGRIS, recruté en emploi civique, a poursuivi la mission de son prédécesseur Nicolas CALVEZ concernant le déploiement du Programme Educatif Fédéral. Xavier MERLET, président de la commission des jeunes l'a accompagné et encadré tout au long de la saison. De nombreux clubs se sont portés volontaires et ont participé aux animations sur des thèmes spécifiques : la santé, l'engagement citoyen, l'environnement etc....

Le déploiement de la Feuille de Match Informatisée

Le déploiement de la FMI s'est poursuivi dès le début de saison en seniors D3, puis ont suivi les catégories U17, les U18 F et les U19 DS. Dans l'ensemble tout s'est bien passé y compris les formations en interne dans les clubs. A ce sujet l'équipe FMI vous remercie pour votre collaboration et votre aide. Au cours de la saison, la version a évolué. Afin de vous accompagner, la FFF a proposé des formations en ligne pour tous les dirigeants souhaitant y participer. Quelques consignes ont été rappelées aux utilisateurs et aux arbitres bénévoles lors d'un communiqué. Une fiche liaison a également été élaborée afin de vous aider au mieux à résoudre vos problèmes rencontrés le week end. Cette fiche est téléchargeable sur le site internet et à retourner au secrétariat. Et enfin il est bon de rappeler que la dotation en tablettes est attribuée au club et non à raison d'une tablette par équipe.

Les aides aux clubs

- Le District a suivi l'initiative de la FFF, relative aux modifications au calendrier via Footclubs. Vous avez été nombreux à utiliser ce nouveau système facile, pratique et qui procure un gain de temps à tous ; plus besoin d'éditer les imprimés, les compléter, les renvoyer etc...
- L'IFF (Institut de Formation du Foot) a conçu une série de modules de 4 h ayant pour objectif le "Parcours Fédéral de Formation du Dirigeant" et portant sur les t, le projet club, la fonction employeur et la conduite de réunion. Peu de clubs ont répondu à un premier sondage lancé en cours de saison ; le déploiement est désormais prêt pour 2017 /2018 et les clubs vont de nouveau être sollicités.
- Toujours dans l'optique de vous apporter notre aide, nous avons mis en place des formations pour les nouveaux "dirigeants accompagnateurs d'équipes" pour le foot d'animation. 6 clubs ont accueilli ces séances durant le mois de décembre (St Mathménitré, St Germain Val de Moine, Murs Erigné ASI, Tiercé Cheffes AS, St Lambert de Levées ES et Beaupreau FC). Vos retours ont été fructueux et constructifs notamment sur les sujets tels que : la connaissance de l'enfant, les lois du jeu et gestion des parents. Cette action sera poursuivie et effectuée plus tôt dans la saison.
- L'un des groupes de travail mis en place en début de notre mandature, "Supporter c'est respecter" a démarré sa campagne dans le cadre d'une action commune envers les clubs. Vous avez pu voir sur certains lieux de manifestations de fin de saison des banderoles ou des oriflammes. Cette opération sera détaillée lors de l'AG du 9 septembre et mise en œuvre en 2017/2018.
- Label Jeunes FFF : 20 clubs du Maine et Loire ont fait acte de candidature avant la date limite du 31 octobre 2016. Chacun de ces clubs a été accompagné et évalué par un binôme élu/technicien. Ces bilans ont ensuite été réexaminés par la commission régionale de labellisation qui a pour mission de transmettre à la LFA (Ligue du Football Amateur). 10 clubs ont obtenu le label « Espoir », 1 club (l'ES Segré) a obtenu le label « Excellence » et 1 club (le SO Cholet) a obtenu le label « Elite ». Rappelons que l'OFC Saumur avait obtenu le label « Elite » la saison précédente.

LA VIE DU DISTRICT

Bénévoles du Mois

Pour la 4^{ème} saison consécutive et à l'initiative de la FFF, dix bénévoles (un par mois) de clubs différents (ou commissions) ont été accueillis le vendredi 16 juin 2017 au siège du district pour une soirée conviviale et d'échanges avec remise de dotations.

Ont été mis à l'honneur cette saison :

Jean Marie BRETAUDEAU (St André St Macaire), Jeannine GODINEAU (Cholet SO), Nicolas POIRIER (Bécon St Augustin FC), Carlos DA SILVA (Commission des arbitres), Bruno SAMSON (FC Laurentais Landemontais), Gilles BROCHARD (Angers La Doutre SC), Ismaël CHIKH (Croix Blanche Angers Football), Nicolas GASTE (Martigné ES Layon), Francis DELAIZIR (Saumur O. FC) et Maryline RICHARD (Mazé As).



Les coups d'éclat Crédit Agricole Mozaïc Foot Challenge 2016-2017 :

5 clubs ont été félicités et récompensés dans le cadre de cette opération en partenariat avec le Crédit Agricole. L'exploit sportif, la formation d'éducateurs ou d'arbitres et le développement du football féminin sont les principaux des critères pour être mis en valeur.

GJ Tessoualle Le Puy : les jeunes U19 évoluant en 2^{ème} division de district ont franchi 4 tours en phase régionale de la Coupe Gambardella et se sont ainsi qualifiés pour le 1^{er} tour fédéral face à une DH le Thouars Foot 79, mais le parcours s'est arrêté à cette étape de la compétition.

Andrezé Jub Jallais FC : a créé l'exploit sportif en coupe de l'Anjou avec son équipe senior qui évoluait en 1^{ère} division de district. En effet le 7 janvier, la DH du SO Cholet s'est fait éliminer en 16^{ème} de finale

Ambillou Château ASVR : en 4 saisons consécutives, ce club a augmenté son nombre de licenciées féminines passant de 6 en 2013/2014 à 21 joueuses en 2016/2017. Tous les efforts ont été réunis et on ne peut que féliciter cette belle initiative.

Angers SCA : pour ce club, la mobilisation s'est faite pour la partie technique et a été consacrée à la formation d'éducateurs. Douze jeunes éducateurs ont participé aux modules U9, U11 et U15.

Opérations Coupe de France avec Angers SCO / Crédit Agricole / District de M & L :

Pour le ¼ de finale SCO / BORDEAUX et la ½ finale SCO / GUINGAMP, le Crédit Agricole (partenaire officiel de la coupe de France) a mis à contribution, le district pour désigner 2 clubs sur chaque rencontre afin de participer en qualité Escort kids en U11 et au challenge à la mi-temps en U13. Le district a choisi Trélazé Foyer Esp. et Seiches Marcé AS en U13 et FC Landemont FC Laurentais et Le Lion d'Angers CS en U11.

Les formations

- 22 formations ont été dispensées sur le territoire du Maine et Loire.
- 660 stagiaires du District 49 ont été formés cette saison.

MANIFESTATION DE FIN DE SAISON

Par rapport aux deux saisons précédentes, (30 ans du foot à 5 en 2015 et le foot à 8 en fête en 2016) nous n'avons pas organisé de grandes manifestations. Nous avons consacré un peu plus de temps à la réforme territoriale et nous avons préparé la cérémonie du 50^{ème} anniversaire du district prévu le 9 septembre prochain. En fait, les grands événements se sont déroulés avec vous participants et vous organisateurs et clubs d'accueil sur tous les terrains lors des finales et rassemblements de fin de saison. Et d'après nos retours cela a été une excellente saison sportive et dans un bon état d'esprit.

Merci à tous et rendez – vous en 2017 /2018.

Geneviève LANDEAU
Secrétaire Générale

CD Foot Animation U7-U9

La commission était composée de 12 membres (2 par secteur sur les secteurs 1/2/4/5 et seulement 1 sur les secteurs 3 et 6).

Philippe FOUCHER (président) et Jean Michel BELLARD (Représentant du Comité de direction) et l'appui Arnaud MAINDROU et de Yohann LHOMMEDE pour la partie technique.

La commission s'est réunie 7 fois pour organiser :

- ◆ 2 réunions de préparation (une en début de saison et une en janvier) sur les 6 secteurs, auxquels il faut que l'on insiste beaucoup sur les règles du foot à 3 et du foot à 5 car il y a une forte rotation des dirigeants et donc une méconnaissance des règlements.
- ◆ 12 Journées de plateaux de foot à 3 par secteur en 2 phases.
- ◆ 15 Journées de plateaux de foot à 5 par secteur en 3 phases permettant de réajuster les groupes rapidement en début de saison (la 1^{ère} phase ne durant que 2 plateaux).
- ◆ Un plateau carnaval des U7 le 25 mars.



- ◆ 2 levers de rideau du sco d'Angers qui se sont déroulés sur le terrain robert Biotteau de Trélazé (22 octobre : Angers sco – Toulouse) et de Salpinte Angers (25 février : Angers sco -Bastia).



- ◆ Une journée départementale des U7 sur 6 sites avec une très grande disparité du nombre d'enfants par secteur :

Secteurs	1	2	3	4	5	6
Clubs	La Cornuaille	Ecouflant	Vernantes	St Gemmes sur Loire	St Pierre Montlimart	Tillières
Nb enfants présents	254	202	116	241	171	163



Foot U7 à Tillières



Foot U7 à Ecoouflant

- ◆ Une journée nationale des U9 sur 3 sites. Ces journées de fin de saison se sont très bien déroulées, et on peut noter la très bonne implication des clubs recevants (Briollay, Gennes et le May sur Evre).

SECTEURS	1 ET 2	3 ET 4	5 ET 6
LIEUX	Briollay	Gennes	Le May sur Evre
Nb d'enfants présents	636	583	699
Nb d'équipes	116	107	124



JND U9 à Gennes



JND U9 à Briollay

Pour conclure, cette année n'a pas connu de grands changements. Tous les membres de la commission repartent pour la saison prochaine et espèrent que celle-ci sera complétée des membres manquants, nous sommes donc en réflexion afin de réaffecter ces postes.

Philippe FOUCHER
Président CD Foot Animation U7-U9

CD Foot d'Animation U11-U13

1-La Commission :

La Commission Foot d'Animation est composée de 13 membres, de 2 représentants du Comité de direction, du Conseiller Technique Yohann Lhommedé et du Conseiller Départemental du Football d'Animation Arnaud Maindrou.

Alexandra Chiron assure le soutien administratif de la commission.

La commission est organisée en 4 sous-commissions autonomes :

CRITERIUM U11 CHALLENGE U11

CRITERIUM U13 CHALLENGES 2EME DIVISION ET CHALLENGE 3EME DIVISION

FESTIVAL U13

La commission comptait 13 personnes (dont 1 nouveau membre) en cours de saison, à savoir 2 personnes par secteur géographique. Ceci est l'effectif minimum pour assurer le fonctionnement correct des sous-commissions et un président.

Il y a deux départs en fin de saison, l'effectif réel est donc de 11 personnes. Il manque 2 personnes pour assurer un fonctionnement correct pour la saison 2017-2018.

La commission a effectué 6 réunions plénières. Des réunions de sous-commissions ont été également organisées. Les sous commissions U11 et U13 préparent les calendriers et les groupes pour les différentes animations ainsi que les rassemblements de fin de saison.

La commission a animé 2 réunions de secteur (septembre et janvier).

2-Les animations de la saison :

CATEGORIE U11 :

- ✗ 3 niveaux de pratique (Niveau 1 – Niveau 2 – Niveau 3).
- ✗ 18 journées critérium en 3 phases.
- ✗ 3 journées challenge.
- ✗ 1 journée Rassemblement Challenge Niveau 1 - Challenge Niveau 2 - Challenge Niveau 3.
- ✗ 6 journées + de foot (futsal, Festifoot, interclubs).

CATEGORIE U13 :

- ✗ 5 niveaux de pratique (Elite – Division Supérieure – 1ère Division – 2ème Division – 3ème Division).
- ✗ 18 journées critérium en 2 phases.
- ✗ 3 journées Festival Foot U13 pour les équipes engagées en Elite, Division Supérieure et 1ère Division.
- ✗ 1 journée rassemblement Festival Foot U13 (qualificative pour le Festival U13 Régional).
- ✗ 3 journées Challenge pour les équipes engagées en 2ème Division et en 3ème Division.
- ✗ 1 journée Rassemblement Challenge 2ème et Challenge 3ème Division.
- ✗ 4 journées + de foot (futsal, Festifoot, interclubs).

3-Les effectifs licenciés U11 et U13

Evolution des effectifs licenciés sur les 7 dernières saisons :

Catégorie	2010/2011 1	2011/2012 2	2012/2013 3	2013/2014 4	2014/2015 5	2015/2016 6	2016/2017 7
U11	3331	3180	3095	3234	3437	3465	3557
U13	2882	2917	2834	2903	3066	3134	3143
TOTAL	6213	6097	5929	6137	6503	6599	6700

Très légère hausse des effectifs, + 1,54 % (bilan 2016-2017 effectué au 03.07.17), contre + 1,48 % par rapport à l'année précédente.

Analyse de la catégorie CRITERIUM U11 :

Tableau du nombre d'équipes U11 2016-2017

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Phase 1	49	98	146	293
Phase 2	66	96	139	301
Phase 3 challenge	78	102	134	314
TOTAL PAR NIVEAU	193	296	419	908

La saison s'est déroulée en 3 phases, comme les saisons précédentes. Les clubs ont la possibilité d'engager leur (s) équipe(s) lors de chaque phase, et au niveau souhaité. Cette formule convient bien aux clubs.

On note une augmentation du nombre d'équipes engagées au Niveau 1 entre la 1ère phase et la 3ème phase. Cela laisse entendre une amélioration du niveau au cours de la saison

On constate également une hausse de 21 équipes entre la phase 1 et la phase 3 (contre 12 équipes entre la phase 1 et 3, lors de la saison passée). La pyramide des niveaux est assez équilibrée (engagements libres en niveaux). Les clubs n'hésitent pas à engager leurs équipes en niveau 1, lors des 2^{ème} et 3^{ème} phase. Les éducateurs et les dirigeants peuvent ainsi faire évoluer les enfants à leur niveau.

Sur le tableau ci-dessous est récapitulé le nombre d'équipes engagées par Niveau, lors des 2 dernières saisons. Ces chiffres permettent de constater une certaine stagnation et un certain équilibre d'engagement entre chaque niveau.

NOMBRE D'EQUIPES ENGAGEES PAR NIVEAU LORS DES 2 DERNIERES SAISONS

	SAISON 2016-2017	SAISON 2015-2016
NIVEAU 1 - PHASE 1	49	50
NIVEAU 1 - PHASE 2	66	67
NIVEAU 1 - PHASE 3	78	74
TOTAL NIVEAU 1	193	191
NIVEAU 2 - PHASE 1	98	103
NIVEAU 2 - PHASE 2	96	94
NIVEAU 2 - PHASE 3	102	107
TOTAL NIVEAU 2	296	304
NIVEAU 3 - PHASE 1	146	150
NIVEAU 3 - PHASE 2	139	155
NIVEAU 3 - PHASE 3	134	133
TOTAL NIVEAU 3	419	438

Analyse du déroulement des 3 phases de la Catégorie U11 :

Phase N°1 : 5 plateaux – 10 matches (septembre et octobre, et terminée avant les vacances de la Toussaint).

C'est une phase courte où les clubs jaugent leurs équipes. C'est à l'issue de ces 5 journées que l'on doit analyser les résultats des plateaux. Un travail assez conséquent pour les membres de la commission. Nous prenons contact avec les éducateurs des clubs, qui ne sont pas toujours sur les terrains le samedi, ou les dirigeants. Cette démarche est bien appréciée des clubs. L'encadrement nous explique leur choix et leur position. Lors de ces différents échanges, nous leur précisons bien que c'est la commission qui décide du choix à donner pour l'engagement en 2ème phase.

Phase N°2 : 6 plateaux – 12 matches (de novembre, à mi-décembre, et terminée avant les vacances de Noël).

Lors de cette phase, la commission met en place un maximum de groupes de 6 équipes afin de faire un plateau plus court et ainsi permettre aux clubs de terminer les plateaux lorsqu'il fait jour.

A l'issue de cette phase, les membres de la commission analysent de nouveau les résultats car l'engagement de la 3ème phase détermine les groupes du challenge U11. Les prises de contact avec les clubs se font également lors de cette seconde phase.

Phase N°3 : 7 plateaux – 14 matches (de mi-janvier au 3 Juin).

Pour cette 3ème et dernière phase, les 7 plateaux sont étalés sur 5 mois, entrecoupés des vacances de Février et de Pâques. Nous y intégrons les 3 journées de Challenge, pour chaque niveau.

Challenge avec 3 plateaux successifs

(12 matches de 12 mn – du 4 mars au 18 mars, avec des journées de report, si nécessaire)

1. L'engagement pour ce Challenge se fait en fonction du Niveau occupé par les équipes, lors de la 2ème phase.
2. Les équipes sont à leur niveau.
3. Les clubs apprécient cette formule, en pratiquant le challenge lors de 3 journées consécutives.

Il est important de souligner que les clubs doivent respecter au maximum le niveau auquel jouent les enfants, lors des 2 premières phases pour les faire jouer également à leur niveau, lors du Challenge.

Nous avons constaté que certaines équipes ne jouent pas le jeu. D'où des scores assez importants lors de ces rencontres.

C'est avant tout le jeu qui doit primer avant l'enjeu. Les enfants s'y retrouveront beaucoup mieux, en évoluant à leur niveau. Cela sera bénéfique pour tous.

Jonglerie U11 :

Les enfants poursuivent leur progression. Cette activité effectuée lors des séances d'entraînement nous fait remarquer que les jeunes footballeurs sont assidus au cours des plateaux. Ces résultats sont cohérents dans l'ensemble. Les éducateurs et les dirigeants doivent poursuivre cet exercice tout au long de la saison, afin que les enfants puissent accentuer leur progression.

Sur le tableau ci-dessous, nous retrouvons la moyenne par niveau, lors de chaque phase, pour les 2 dernières saisons. On remarque une différence importante et logique entre chaque niveau. On constatera également qu'entre chaque phase, il y a une progression constante, et ce pour les 3 niveaux. La commission tient à féliciter les clubs qui encouragent les enfants à persévérer.

	SAISON 2016-2017	SAISON 2015-2016
NIVEAU 1 PHASE 1	347 (sur 880)	320
NIVEAU 1 PHASE 2	344	331
NIVEAU 1 PHASE 3	368	373
NIVEAU 2 PHASE 1	190 (sur 640)	182
NIVEAU 2 PHASE 2	198	192
NIVEAU 2 PHASE 3	216	216
NIVEAU 3 PHASE 1	113 (sur 400)	119
NIVEAU 3 PHASE 2	117	118
NIVEAU 3 PHASE 3	140	140

Anomalies :

Sur le tableau ci-dessous, la commission a récapitulé les anomalies rencontrées lors des plateaux, et ce, au cours des 3 phases. Nous constatons, pour la deuxième saison consécutive, que lors de la 3ème phase, il y a trop d'absences d'équipes. Les plateaux doivent se dérouler avec l'ensemble des équipes prévues et inscrites sur le planning.

Les enfants prennent une licence pour pratiquer leur sport favori. Cependant, il est très regrettable d'avoir une augmentation très importante de ces absences. En effet, 188 équipes ont été absentes lors de cette 3ème phase, contre 100, à la même période, lors de la saison 2015-2016.

L'encadrement des équipes doit prendre en compte ce constat, et nous leur recommandons de mettre tout en œuvre pour éviter une telle augmentation, lors de la saison à venir.

TABLEAU DES ANOMALIES

	PHASE A SAISON 16-17	PHASE B SAISON 16-17	PHASE C SAISON 16-17	PHASE A SAISON 15-16	PHASE B SAISON 15-16	PHASE C SAISON 15-16
FEUILLE DE MATCHS NON RECUES OU APRES DELAIS	11	8	2	6	16	32
ABSENCES DES EQUIPES LORS DES PLATEAUX (prévenues ou non)	24	32	188	23	19	100
RESULTATS NON SAISIS	64	87	123	2	3	8

Les visites plateaux :

Les membres ont été chargés d'effectuer des visites plateaux au cours de la période de septembre à décembre 2016.

6 visites plateaux ont été réalisées sur les 6 secteurs.

Cela a permis de vérifier si les informations transmises lors de réunions de secteur de septembre 2016 sont bien appliquées dans les clubs.

L'encadrement des équipes ont globalement apprécié cette démarche qui permet, entre autre, d'avoir des échanges constructifs entre les éducateurs, les accompagnateurs d'équipes, et les membres de la Commission.

Il est important de souligner également que le comportement des différents acteurs présents lors des plateaux doit être positif. Ainsi le climat n'en sera que bénéfique.

Conclusion :

- Les enfants jouent souvent (environ 50 matches) et progressent à leur niveau.
- L'engagement des équipes doit se faire en cohérence avec le niveau des footballeurs.
- Le Challenge par niveau est très bien apprécié (aucune absente lors des 3 rassemblements de fin de saison).

- Les éducateurs, les dirigeants et les accompagnateurs doivent prendre en considération le nombre trop important d'absences d'équipes lors de la 3ème phase.

Analyse de la catégorie CRITERIUM U13

Evolution du nombre d'équipes lors des saisons 2016-2017 et 2015-2016

	2016-2017	2016-2017	2015-2016	2015-2016
	PHASE A	PHASE B	PHASE A	PHASE B
ELITE	13	15	15	16
DIV SUP	24	35	20	25
1ERE DIV	55	58	48	52
2EME DIV	71	72	78	89
3EME DIV	94	87	89	72
TOTAL	257	267	250	254

On notera une augmentation du nombre d'équipes au cours de cette saison, par rapport à la saison 2015-2016. C'est très encourageant de constater cette hausse. Les clubs doivent être aussi sensibles face à cette augmentation. Il est important d'avoir un nombre d'équipes élevé.

En effet, cela permet, entre autre, d'avoir un nombre d'équipes assez représentatif dans chaque secteur.

On soulignera également l'effet « pyramidale », de l'Elite à la 3ème Division. Cela permet aux enfants de jouer à leur niveau, avec 5 divisions proposées par la Commission, tout au long de la saison.

Les forfaits :

NOMBRE DE FORFAITS PAR DIVISION LORS DE LA PHASE B					
DIVISION	ELITE	Division Supérieure	1ère Division	2ème Division	3ème Division
NOMBRE	0	2	6	9	28

Lors de cette saison, nous avons recensé 45 forfaits, dont 1 forfait général. Au cours de la saison 2015-2016, nous avons enregistrés 46 forfaits, dont 1 forfait général.

C'est évidemment beaucoup trop de match non joués. Les clubs doivent être sensibilisés et l'encadrement des équipes doit tout mettre en place pour que les rencontres puissent se jouer. C'est un problème récurrent.

Les membres de la Commission et le personnel administratif met tout en œuvre pour avertir les clubs, via la messagerie officielle. Nous déplorons ce manque de vigilance de certains clubs.

Organisation de la Catégorie :

1^{ère} phase de Brassage (5 journées de mi-septembre à mi-octobre + 2 journées facultatives de + de foot) :

Les engagements sont libres dans chaque division, lors de la phase A. C'est une période assez courte avec 5 journées.

Cette saison, la phase A, chaque journée comportait 2 matchs de 30 minutes par équipes. Ainsi, l'encadrement des équipes permet, au cours de cette période, d'évaluer ses équipes et de s'engager dans la division qu'il souhaite, pour la Phase B.

2^{ème} phase (12 journées de début novembre à mi-mai + 2 journées facultatives de + de foot) :

Cette seconde phase s'étale sur 6 mois. Elle donne satisfaction aux éducateurs, dirigeants et accompagnateurs d'équipes.

Les engagements sont libres aussi pour la phase B, sous le contrôle des membres de la Commission. Après avoir contacté certains clubs, nous avons réalisé quelques ajustements mais les équipes ont correctement joué le jeu dans l'ensemble.

Aspect technique / organisation:

- les plateaux joués le samedi matin : les clubs adhèrent correctement aux horaires, et c'est bénéfique pour la majorité des équipes.

-Arbitrage à la touche par les joueurs U13 : cette pratique reste bien sûr obligatoire dans toutes les divisions.

La progression des enfants est intéressante.

L'encadrement doit attacher de l'importance dans la mission confiée aux enfants qui prennent le drapeau de touche. Il est recommandé de bien leur expliquer le fonctionnement de l'arbitrage à la touche. D'ailleurs, un dirigeant peut toujours se placer auprès de l'enfant pour l'accompagner et le diriger dans ses prises de décisions.

Ce dirigeant a pour simple mission, le suivi et le déplacement du jeune arbitre assistant. Il ne doit pas intervenir sur le jeu.

-Le développement de + de foot (Futsal, Festifoot et Interclubs) : la disponibilité des salles freine la pratique du Futsal. Des clubs se montrent disponibles et sont prêts à accueillir ses activités. La communication doit être primordiale pour permettre aux enfants d'exercer la pratique du football sous différents angles.

La Jonglerie :

MOYENNE PAR JOUEUR AU COURS DES SAISONS 2016-2017 - 2015-2016

	SAISON 2016-2017	SAISON 2016-2017	SAISON 2015-2016
	PHASE A	PHASE B	PHASE A
ELITE	101 (sur 150)	94	82
DIV. SUPE	84 (sur 140)	96	84
1ERE DIVISION	69 (sur 110)	71	67
2EME DIVISION	49 (sur 80)	50	48
3EME DIVISION	34 (sur 50)	34	33

On notera une augmentation dans chaque division, au cours des 2 dernières saisons. L'encadrement des clubs attache de l'importance à cette activité primordiale dans l'aspect technique du jeune footballeur. La commission de Foot d'Animation se félicite de ses chiffres et encourage vivement les clubs à poursuivre l'activité jonglerie.

Aspect sportivité / Fair-play :

Nous déplorons les mails venant de certains clubs pour préciser des attitudes et des faits inutiles sur les plateaux. Ces comportements ne correspondent pas du tout à la pratique du football.

La bonne conduite doit s'appliquer avant, pendant et après les plateaux.

Les visites plateaux :

La commission de foot d'animation s'était fixé comme objectif, en début de saison, d'effectuer des visites plateaux également pour la catégorie U13.

6 visites plateaux ont été réalisées sur les 6 secteurs au cours de la période de septembre à décembre 2016.

Lors des réunions de secteur de début janvier, nous en avons tiré les enseignements positifs, et les axes d'amélioration.

Cette démarche est appréciée des éducateurs, des dirigeants et des accompagnateurs d'équipes.

Les échanges sont constructifs. Il est important de souligner également que le comportement de tous les acteurs présents lors des plateaux doit être positif. Ainsi le climat n'en sera que bénéfique.

Les animations de fin de saison - 4 Rassemblements départementaux :

La Commission félicite les 4 clubs ci-dessous, pour leur contribution à l'organisation des rassemblements de fin de saison. Il y a toujours une réelle volonté de bien faire de la part des clubs organisateurs.

Le nombre de candidatures est néanmoins faible, ceci ne permet pas toujours la diversité des sites et oblige la commission à choisir des sites déjà candidats 2/3 ans auparavant.

- OFC SAUMUR : FINALE FESTIVAL U13
- ANGERS DOUTRE : RASSEMBLEMENT DIV SUP ET 1ERE DIVISION
- LE PUY NOTRE DAME - VAUDELNAY : RASSEMBLEMENT 2EME DIVISION
- MURS ERIGNE : RASSEMBLEMENT 3EME DIVISION

Nous déplorons l'absence de quelques clubs lors du Rassemblement Division Supérieure et 1ère Division à Angers Doutre. Pour la bonne tenue de ces journées, les clubs sont tenus de répondre favorablement à ces rassemblements.

La Commission met tout en œuvre pour que ces rassemblements se déroulent dans d'excellentes conditions. Malheureusement, la négligence de certains clubs ne favorise pas l'organisation et l'évènement. Les membres de la commission sont obligés de faire des ajustements au pied levé pour palier à ces absences.

Nous tenons également à remercier les jeunes arbitres, acteurs majeurs de ces journées. La présence des techniciens a également facilité l'activité jonglerie, qui se déroule en début de matinée.

Dans l'ensemble, les journées se sont déroulées dans un bon esprit de sportivité et de convivialité. Les équipes présentes se sont globalement bien comportées.

La commission tient à ce que ces journées de rassemblements se déroulent dans un excellent état d'esprit de fête, de convivialité et de Fair-play.

Le fonctionnement de la Commission :

Organisation interne :

Des réunions plénières (6 au cours de cette saison) permettent de débattre sur les points génériques liés à l'organisation, aux propositions de calendriers annuels. (Durée des réunions : environ 3 heures). Notre volonté est d'être à l'écoute des clubs et d'apporter des réponses rapidement. Nous nous devons d'être réactifs pour permettre aux clubs d'obtenir des solutions dans les plus brefs délais.

L'utilisation d'un plan d'actions permet de ne pas oublier les points à traiter.

Les sous commissions traitent principalement les groupes et les occupations des terrains par phases et par animations ainsi que les éventuels problèmes. Ces sous commissions fonctionnent en autonomie complète.

Bilan sur la constitution des groupes :

Le nouveau processus d'engagement mis en place lors de cette saison a été une vraie réussite. La commission tient à remercier et féliciter les clubs pour leur engagement et leur volonté de compléter ce nouveau dispositif. Pour apporter une certaine souplesse, nous avons proposé aux clubs d'engager les équipes U13 de 3ème division, comme les équipes U11, Niveau 3, une semaine de plus que les autres équipes des divisions et des niveaux supérieurs.

En effet, nous constatons que des engagements supplémentaires viennent s'ajouter, lors de la rentrée du foot, début septembre. Nous devons prendre en considération ce critère, pour éviter aux enfants d'être pénalisés lors de la Phase A. Nous avons pour objectif, également, de faire jouer un maximum les enfants qui prennent une licence.

Nous avons conservé des groupes incomplets par secteurs pour offrir une certaine flexibilité.

Des difficultés subsistent avec le fichier « d'occupation des terrains ». Ce fichier lourd, doit évoluer, il y a des confusions dans les groupements, liés notamment aux nombre de terrains disponibles et la capacité réelle d'accueil de chaque club (U13/U15 en même temps U13 puis U11).

L'outil de constitution des groupes (cartographie), a permis d'être plus réactif et plus efficace pour constituer les groupes.

Ceci étant, les clubs doivent rester les premiers acteurs de la fiabilité des engagements.

La commission doit aussi apporter rigueur et organisation pour limiter les erreurs.

Actions prévues :

1. les clubs doivent respecter les engagements de leur(s) équipe(s) pour éviter les modifications ;
2. un calendrier avec des dates butoirs limitées pour toutes les phases (flexibilité réduite) ;
3. retrait 8 jours et moins avant le début du Critérium U13 : triple des droits d'engagement (cf. article 4 des compétitions de District – règlements officiels) ;
4. un outil d'affectation des terrains amélioré en tenant compte des réelles possibilités des clubs ;
5. le processus d'engagement d'équipes est reconduit. Ce procédé permet, en outre, d'obtenir des informations plus rapidement dans la mise en place des groupes.

Gestion des résultats :

-Il faut noter la grande disponibilité de certains membres de la commission pour assurer le contrôle des résultats, des feuilles de match et surtout de la jonglerie (Jean-Jacques Chouteau)

Les challenges pour la prochaine saison :

U11 /U13 : Notre organisation est assez proche de la modélisation. Des animations parallèles, tel que, Festifoot, interclubs et futsal, doivent être davantage déployées. D'ailleurs, l'activité Festifoot sera obligatoire dans le calendrier 2016-2017.

Nous poursuivons l'apprentissage de l'arbitrage à la touche, pour la catégorie U13. Les clubs doivent aussi bien appliquer et respecter la pause coaching.

Les horaires seront aménagés et modifiés pour la catégorie U11. Les plateaux se dérouleront avec 4 équipes à 14h00, dès la reprise, mi-septembre (et, à 13h30 entre le 1er novembre 2017 et le 1er mars 2018).

La feuille de match (ou de plateau) sera modifiée. Celle-ci sera plus en adéquation avec l'organisation générale des plateaux.

Les observations constatées durant le déroulement des plateaux (avant, pendant ou après) devront impérativement être signalées sur les feuilles de plateaux dans l'annexe prévue à cet effet.

Nous poursuivons les visites plateaux mises en place depuis plusieurs saisons afin d'être au plus près des clubs et de leur encadrement.

Conclusion :

La saison s'est bien déroulée dans l'ensemble. Aucun club n'a été convoqué au District pour dysfonctionnement. Pour rappel, nous avons dû rencontrer 3 clubs au cours de la saison 2015-2016 suite à des anomalies qui n'ont pas lieu d'exister au sein des clubs.

Les clubs doivent également bien appliquer les consignes transmises lors des réunions de secteurs, et ce pour toute la saison.

La commission doit continuer à optimiser son fonctionnement pour mettre à disposition des calendriers fiables, la flexibilité sera réduite au profit de la qualité.

Thierry TOUBLANC
Président CD Foot Animation U11-U13

CD Féminines

MANIFESTATIONS

U6 à U11F

Nous avons proposé 4 dates qui permettent de rassembler les jeunes filles jouant en mixité et de familiariser avec la pratique féminine.

Lors de ces temps forts, les licenciées et des non-licenciées participent à des ateliers et matchs encadrés par des éducateurs diplômés.

- Le 22 octobre 2016 et le 11 février 2017, deux FOOT INDOOR ont eu lieu, un à Cholet et l'autre à Angers pour les joueuses licenciées. Ces manifestations ont pu réunir 37 joueuses pour la 1^{ère} date et 110 joueuses pour la deuxième.
- Le 7 janvier 2017, un FUTSAL à Saint Barthélémy d'Anjou ouvert aux joueuses licenciées et non licenciées a réuni 80 joueuses.
- Le 22 avril 2017, la FETE DU FOOT FEMININ s'est déroulée à La Membrolle sur Longuenée et a rassemblé 110 joueuses dont 16 non licenciées.

U14F

Le 7 janvier 2017, cette catégorie a bénéficié d'un rassemblement FUTSAL, un à Landemont Laurentais et l'autre à Chemillé. 14 équipes ont participé.

Détection féminines U14F/U15F

1 Détection : le 27 octobre au Stade de Bernard Biotteau à Trélazé.

Perfectionnement féminin U13F

Le 1^{er} février 2017 au Stade de l'ARCEAU à Angers

LES U18F

Le 7 janvier 2017, cette catégorie a bénéficié d'un rassemblement FUTSAL à Villevêque. 8 équipes ont participé.

Toutes ces manifestations se sont bien déroulées et ont été appréciées par une majorité de clubs participants.

16^{ième} édition de « Toutes au foot à vous de jouer les filles »

Le mercredi 7 juin 2017 au stade de la Chesnaie aux Ponts de Cé.

44 établissements, 61 équipes de 6^{ième} et 5^{ième}, 105 équipes de 4^{ième} et 3^{ième}, 89 arbitres, 1154 joueuses, sur 32 terrains.

Encore beaucoup de plaisir et de satisfaction pour cette édition.

AUTRES MANIFESTATIONS / PORTES OUVERTES

- 21 clubs ont proposé des portes ouvertes dans le département dont 5 clubs n'ayant pas encore de section féminine.
- Femiplage : Beaucoup de jeunes filles du Maine et Loire ont participé à ce rassemblement le 24 juin 2017

FEMINISATION

Journée de la féminisation ; le samedi 22 mars à Montreuil Juigné. 27 femmes ont pu alterner entre matchs et animations dans les stands tels : arbitrages, dirigeantes, PEF...

CHAMPIONNATS

Critérium U14F

26 équipes

1^{ière} phase de brassage : 5 journées avec 2 matchs de 30 mn sous forme de plateaux.

2^{ième} phase : 12 journées, 3 groupes de niveau organisés par plateaux de 4 équipes avec 1 match de 2x30 mn.

Championnat U18F

18 équipes

1^{ère} phase de brassage : 6 journées, 2 groupes

2^{ème} phase : 3 groupes de niveau

Championnat seniors féminin

14 équipes

Première phase : 2 groupes géographique de 7 équipes, matchs aller simple

Deuxième phase : 2 groupes de niveau. Matches A/R – 1 montée en PH groupe 1 et 1 montée du niveau 2 en niveau 1

Au terme de la deuxième phase, fin mai l'équipe d'Ingrandes accède au championnat PH.

COUPE

Coupe U14F

3 journées, toutes les équipes jouent 3 ou 4 rencontres de 15 minutes ou 20 mn en fonction du nombre d'équipes par plateaux, pas de tirs aux buts mais prise en compte des jonglages.

Finale le 24 juin 2017 à Baugé :

Somloiryzernay contre Cholet SO

Victoire 1 -0 de Cholet SO

Coupe de l'Anjou U18F

Une première phase avec 2 poules de 4 équipes (les équipes non engagées dans le Challenge Atlantique U18F).

Une deuxième phase par élimination directe.

Finale Cholet SO – Andreze Jub Jallais à Chemillé le 24 juin 2017.

Victoire de Cholet SO 6 - 1

Coupe de l'Anjou Seniors

Une première phase par poules, une deuxième par élimination et la finale.

Montreuil Juigné Bf – Baugé Ea Baugeois à St Hilaire du Bois

Victoire de Baugé Ea Baugeois 7 - 0

Challenge de l'Anjou Futsal SENIOR F

Organisation du deuxième challenge futsal féminin avec la collaboration de la commission futsal.

1^{ère} phase avec 10 équipes le 17 février 2017 à Angers Bertin et Baugé

2^{ème} phase le 7 avril 2017 à Thouarcé avec 4 équipes et la finale le 2 juin 2017 à Angers Bertin

Victoire de Baugé Ea contre les Verchers St Georges 6 - 3.

Festival U13 F

Un Tour Préliminaire a dû être organisé avec 14 équipes le samedi 3 Décembre 2016 au stade d'Angers Bertin.

A la fin du TP, 8 équipes ont été qualifiées pour la phase départementale du 8 avril 2017 à Saumur.

REUNIONS

Une réunion avec les clubs féminins le 30 mai 2017 (17 clubs présents) : présentation du bilan de la saison et des attentes des clubs.

Ghislaine LORANT
Présidente CD Féminines

PHOTOS BOOKS 2016/2017

RASSEMBLEMENT FEMININ U6F-U11F LE FOOT EN FETE DU 22.04.2017

TOUR PRELIMINAIRE FESTIVAL U13F 03.12.2016



Rassemblement futsal St Barthélemy 07.01.2017



FESTIVAL U13F – 08.04.2017



Toutes au foot 07.06.2017



Finales de Coupes

U14F : CHOLET SO

U18F : CHOLET SO



Finales de Coupes

SENIORS F : BAUGE EA Baugeois



CD Jeunes

Les membres de la Commission des Jeunes se sont retrouvés à 18 reprises cette saison lors de réunions plénières ou restreintes en particulier pour gérer les compétitions départementales : organisation des championnats U15, U17, U19 et des Coupes et Challenges de l'Anjou de ces mêmes catégories.

L'activité de la CDJ comprend aussi le contrôle des feuilles de matchs en particulier en début de saison (qualification des joueurs et dirigeants), la vérification de la situation des clubs au regard de l'article 66 (obligation d'engagements d'équipes de jeunes), la gestion des groupements de jeunes (réunion pour la création ou le renouvellement de conventions) et l'encadrement des demi-finales et finales des Coupes et Challenges de l'Anjou.

1- Les effectifs

Les équipes engagées en seconde phase

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
U19	45	47	40	45	37
U17	96	99	95	97	103
U15	134	125	136	141	142
Total	275	271	271	283	282

A la lecture de ce tableau deux constats s'imposent. D'une part, le nombre global d'équipes se maintient au même niveau que la saison passée qui avait enregistré une progression sensible par rapport aux saisons précédentes. D'autre part, la catégorie U19 connaît une érosion très nette de ses effectifs.

2- Les championnats départementaux

a- Les matchs

2849 matchs de championnat ont été programmés : 931 rencontres en première phase et 1918 en seconde phase.

Sur l'ensemble de la saison, la CDJ déplore 6 forfaits généraux (1 en phase 1 et 5 en phase 2) qui se déclinent de la manière suivante : 4 en U19, 1 en U17 et 1 en U15.

Des forfaits sur des rencontres ont aussi été enregistrés : sur 2849 matchs, 96 ont été perdus par forfait (3,36% des matchs) et sont répartis de la manière suivante : 18 en première phase (1,93% des matchs) et 78 en seconde phase (4,06% des matchs).

La catégorie U19 est proportionnellement au nombre de matchs joués la plus touchée par les forfaits (25). Ce phénomène n'est pas nouveau et bien des clubs préfèrent toujours faire un forfait en U19 plutôt qu'en senior quand l'effectif global est réduit un week-end. Les U17 et les U15 enregistrent respectivement 29 et 42 forfaits. Les reports de nombreux matchs sont à l'origine d'une partie de ces forfaits. En effet, les rencontres remises durant les vacances scolaires ou les week-ends prolongés posent parfois problème car des équipes ont des soucis d'effectifs et de présence des éducateurs et dirigeants.

b- L'article 39 bis

L'article 39 bis qui a pour objectif de lutter contre la violence et la tricherie a été appliqué en fin de saison :

U19	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Nombre d'équipes concernées par des pénalités	19/45	20/47	12/40	16/45	10/37
Nombre total de pénalités	71	88	49	50	45

U17	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Nombre d'équipes concernées par des pénalités	23/96	32/99	25/95	29/97	31/103
Nombre total de pénalités	71	107	97	92	90

U15	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Nombre d'équipes concernées par des pénalités	3/134	14/125	5/136	17/141	14/142
Nombre total de pénalités	4	39	6	44	37

Au regard de ces chiffres, on ne peut pas tirer de conclusions sur l'évolution au cours des 5 dernières saisons. Mais une chose est certaine : des joueurs et des dirigeants doivent veiller à leur comportement sur et autour du terrain. La Commission de Discipline a reçu des clubs en raison de problèmes concernant des équipes de jeunes. Certaines de ces dernières ont eu des retraits de points suite au cumul de pénalités : une en U19 pour 22 pénalités (- 3 pts) et une en U15 pour 12 pénalités (- 1 pt).

c- Le bilan sportif

A l'issue de la première phase, nous avons enregistré 4 accessions au championnat régional (2 en U17 et 2 en U15) et 4 rétrogradations (1 en U17 et 3 en U15).

A la fin de la seconde phase, le premier de la Division Supérieure de chaque catégorie accède au championnat de Ligue. Trois équipes quittent le championnat régional pour retrouver le championnat départemental : 1 en U17 et 2 en U15. Toutes nos équipes U19 se maintiennent à l'échelon régional.

3- Les Coupes et Challenges de l'Anjou



Une scène de joie vécue sur tous les sites de nos finales

Comme bien souvent, le calendrier général des Coupes et Challenges de l'Anjou a été perturbé par les caprices de la météo et la priorité des compétitions régionales sur les nôtres. Si la première phase s'est déroulée sans souci majeur avec la répartition des équipes par poules en U15 et U17, les choses se sont compliquées à partir de février 2017. Il a fallu jongler entre les reports de matchs de championnat et les tours de coupes et challenges pour mener ces compétitions à leur terme. La Coupe de l'Anjou U19 s'est achevée tard dans la saison puisque les 1/2 finales se sont déroulées le 3 juin et la finale le 11 juin.

L'organisation des clubs accueillant les demi-finales et finales a une nouvelle fois été satisfaisante. Chacun d'entre eux a su mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires à la réussite de ces journées. Les rencontres se sont globalement déroulées dans un bon esprit. Les Coupes et Challenges de l'Anjou sont populaires : le nombre important de spectateurs sur certains sites en est la preuve. Il est clair que la présence de clubs et groupements de jeunes peu habitués à arriver à ce stade des compétitions renforce la mobilisation et l'aspect festif de ces manifestations. Les jeunes arbitres sélectionnés ont dans l'ensemble bien rempli leur rôle.

4- La formation des équipes

a- Les groupements de jeunes

A l'issue de la saison, la photographie des groupements de jeunes de notre District pour 2017-2018 montre de nombreuses modifications.

Trois groupements ont renouvelé leurs conventions pour les 4 prochaines saisons :

- GJ BECON LOUROUSCAVIL
- GJ CHEMILLE MEL MAUG
- GJ JUMELLES SPJ2B

Trois groupements sont créés :

- GJ CANDEANGRICHALAIN (Angrie AS St Pierre, Candé Freigné SO, Challain Loiré AS)
- GJ CANTENAY ASSF (Cantenay Epinard US, Soulaire Feneu AS)
- GJ VALMOINEVILLEDIEU (St Germain Val de Moine, Villedieu Renaudière)

Deux groupements sont supprimés suite à la fusion des clubs du GJ :

- GJ BEAUPREAU ASGO (Beaupreau FC, La Chapelle du Genêt)
- GJ PLESSIS 2M (La Meignanne SV, La Membrolle Plessis)

Deux groupements ne sont pas renouvelés au terme de la convention :

- GJ ANGERS BERTIN (Angers Doutre SC, Angers NDC)
- GJ BRISSAC ST MELAINE (Brissac Aubance ES, St Melaine/Aubance)

Deux groupements disparaissent en cours de convention :

- GJ ANDARBRAIN CORNE (Andard Brain ES, Corné USC)
- GJ POMJEANAIS INGRANDES (La Pommeraye Pomjeannais, Ingrandes Le Fresne)

Un groupement change de nom suite au retrait d'un club :

- GJ ETRICHE DAUMERAY (retrait de Chateauneuf US)

La saison 2017-2018 verra donc le nombre de groupements redescendre à 25. Ce procédé reste un moyen efficace pour améliorer la pratique du football dans nos catégories de jeunes.



Réunion des Groupements du 1^{er} avril 2017

Les groupements existent depuis 14 saisons et les tableaux suivants permettent de récapituler l'évolution de ce dispositif et le niveau de compétition par rapport au total d'équipes du District 49.

Les équipes de groupements de jeunes (compétitions départementales - 2^{ème} phase)

	18 ans puis U19		15 ans puis U17		13 ans puis U15		Total		Nombre de GJ	Moyenne Equipe/GJ
2003/2004	11	10,1%	16	11,4%	20	11,8%	47	11,2%	9	5,22
2004/2005	24	21,2%	30	21,4%	37	22,5%	91	21,8%	18	5,06
2005/2006	30	28,8%	38	29,0%	41	26,4%	109	27,9%	22	4,95
2006/2007	27	25,4%	34	27,6%	37	23,2%	98	25,2%	21	4,66
2007/2008	27	25,7%	29	24,7%	43	27,3%	99	26,0%	21	4,71
2008/2009	29	30,2%	33	27,5%	44	26,6%	106	27,7%	22	4,82
2009/2010	16	34,0%	30	29,4%	40	26,8%	86	28,7%	22	3,91
2010/2011	13	29,5%	28	28,5%	40	28,3%	81	28,6%	23	3,52
2011/2012	16	34,7%	35	33,3%	44	32,5%	95	33,3%	23	4,13
2012/2013	19	42,2%	32	33,3%	45	33,5%	96	34,9%	23	4,17
2013/2014	19	40,4%	38	38,4%	43	34,4%	100	36,9%	25	4,00
2014-2015	19	47,5%	36	37,9%	52	38,2%	107	39,4%	25	4,28
2015-2016	22	48,8%	37	38,1%	50	35,4%	109	38,5%	24	4,54
2016-2017	18	48,6%	45	43,6%	60	42,2%	123	43,6%	28	4,39

Le niveau de compétition des groupements : total des 3 catégories (2^{ème} phase)

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Régional	2/30	3/36	4/41	2/26	2/29
Division Sup-	6/24	10/24	9/24	9/24	11/24
Division 1	20/48	15/48	22/40	25/48	21/40
Division 2	34/85	32/86	26/88	27/85	31/85
Division 3	23/80	32/84	33/79	30/81	33/79
Division 4	13/38	11/29	17/40	18/45	25/46

b- Les équipes en entente

Historique des équipes en entente (2^{ème} phase)

	2012-2013		2013-2014		2014-2015		2015-2016		2016-2017	
U19	6	13,3%	5	10,6%	5	12,5%	2	4,4%	2	5,4%
U17	22	22,9%	14	14,1%	15	15,7%	13	13,4%	9	8,7%
U15	16	11,9%	15	12,0%	22	16,1%	14	9,9%	9	6,3%
Total	44	16,0%	34	12,5%	42	15,5%	29	10,2%	20	7,1%

La baisse importante du nombre d'ententes relevée la saison dernière se confirme en 2016-2017. On recense un total de 20 ententes contre 42 il y a 2 saisons !

Peu de groupements sont en entente avec un autre club en particulier en U17 et U15. (3 en U17 et 1 en U15). Il est toujours bon de rappeler qu'un groupement ne peut pas faire plus de 2 ententes dans ces 2 catégories sur la durée d'une convention (4 ans).

c- Les équipes réserves (équipes 2 et 3, groupements compris)

Equipes	2012-2013			2013-2014			2014-2015			2015-2016			2016-2017		
	2	3	Total	2	3*	Total	2	3*	Total	2	3*	Total	2	3	Total
U19	4	0	8,8%	3	0	6,4%	2	0	5,0%	4	0	8,8%	1	0	2,7%
U17	25	3	29,1%	28	1	29,3%	28	2	31,5%	27	4	31,9%	29	5	33,0%
U15	44	9	39,5%	36	8	35,2%	39	13	38,2%	39	12	36,1%	49	9	40,8%
Total	73	12	30,9%	67	9	28,0%	69	15	31,0%	70	16	30,3%	79	14	32,9%

* et une équipe 4 en U15

Conclusion

L'exercice 2016-2017 est désormais terminé. Cette saison a été marquée par les nombreux reports, non seulement d'une journée dans son intégralité (21-22 janvier), mais aussi d'un nombre conséquent d'autres rencontres en raison des conditions climatiques défavorables : en mars, 218 matchs reportés ont été relevés. Si les différents championnats ont été perturbés par cette situation, les coupes et challenges l'ont été également. La CDJ rappelle que les vacances scolaires ne sont utilisées qu'en dernier ressort et que les rencontres fixées durant ces périodes ne concernent qu'un nombre limité d'équipes. De plus, les clubs se mettant d'accord sur une date pour un report ont reçu pour la quasi-totalité une réponse favorable du District, à condition que la demande ne soit pas trop tardive.

Aucun club de D1 et D2 seniors en position d'accession n'est en situation d'infraction au titre de l'article 66. Les obligations d'engagements d'équipes de jeunes posent encore quelques problèmes à un nombre de plus en plus limité de nos clubs qui ont dû régulariser leur situation en cours de saison, en particulier au niveau de la présence obligatoire d'un ou plusieurs éducateurs certifiés selon le niveau de compétition de l'équipe supérieure en seniors.

Quelques nouveautés sont à mentionner cette saison : d'une part, la possibilité offerte aux équipes de PH U15 et U17 de participer à la phase de poules dès septembre en Coupe de l'Anjou, et d'autre part, l'extension de la feuille de match informatisée à la catégorie U17.

Au chapitre des satisfactions, on notera l'engagement de nombreux clubs dans la nouvelle Labellisation : ces initiatives montrent la volonté de se structurer et notamment de valoriser la formation des jeunes joueurs.

La saison s'achève avec son lot habituel de déceptions. Premièrement, le contrôle des feuilles de matchs des premières rencontres a une nouvelle fois mis en avant la participation de joueurs non qualifiés et surtout de dirigeants non licenciés à la date du match. Deuxièmement, le nombre de forfaits généraux, bien qu'en diminution, est trop important, surtout en U19. On notera que plusieurs forfaits généraux dans un même groupe de U19 en seconde phase ont réduit le nombre d'équipes à 5 et entraîné une déception légitime de ces dernières. Troisièmement, les dossiers disciplinaires restent encore trop nombreux chez les jeunes et on peut dans certains cas parler de dérives inquiétantes même en U15. Des outils sont pourtant à la disposition de tous pour progresser dans ce domaine comme le Programme Educatif Fédéral.

Pour la Commission des Jeunes, la saison 2017-2018 est déjà en cours de préparation. Quelques nouveautés sont déjà connues de tous : de nouveaux horaires pour le samedi après-midi et une feuille de match informatisée étendue à la catégorie U15. Il a aussi été décidé de reconduire la catégorie U19 dans l'attente de la réorganisation globale des compétitions jeunes par la Ligue de Football des Pays de la Loire.

Cette catégorie U19 à laquelle tenait tant Hubert SOURICE qui a été membre de la Commission des Jeunes pendant de longues années. On ne peut dresser un bilan de la saison 2016-2017 sans évoquer sa volonté de promouvoir le football des jeunes et son action permanente au sein de la CDJ. Je me permets donc de citer Hubert, Président de la CDJ jusqu'en 2012, qui écrivait alors pour conclure un rapport d'activités les lignes suivantes : "Bon repos à tous avant d'entamer la prochaine saison, celle de tous les espoirs comme chaque saison, au niveau de la ferveur collective particulièrement, des rencontres humaines, du respect et du plaisir."

Xavier MERLET
Présidente CD Jeunes

CD Sportive

Les effectifs en championnat

Le tableau ci-dessous fait le recensement des équipes ayant terminé le championnat de la saison.

Division	Equipes	Equipes	Equipes	Equipes	Equipes	Saison		2015 2016	2014 2015	2012 2013	2011 2012	2010 2011
						2016	2017					
Ligue 1	1					1		1	1	1	1	1
CFA	1					1		1	0	1	1	0
CFA 2	0	1				1		1	2	2	2	3
Total Nat.						3		3	3	4	4	4
DH	3	1				4		4	3	1	3	2
DRS	3					3		3	5	8	6	8
DRH	11					11		12	10	8	8	9
PH	16	6				22		21	25	25	23	22
Total LAF						40		40	43	42	40	41
D1	19	4	1			24		24	24	48	48	48
D2	34	12	2			48		48	48	71	72	72
D3	41	32	11			84		82	83	96	95	96
D4	25	52	23	4		104		118	118	108	121	120
D5	9	32	50	13	7	111		114	135	118	116	130
Total Dist.	128	132	87	17	7	371		386	408	441	452	466
Total	163	140	87	17	7	414		429	454	487	496	511

163 clubs représentés par 414 équipes :

- 3 en championnat National,
- 40 en Ligue
- 371 (-15) en District en fin de saison.

Des constats :

- L'érosion des effectifs s'est accentuée : 15 équipes ont disparu soit 4% de l'effectif global.
- 95 équipes en moins par rapport à la saison 2010-2011, soit 20 % en 6 saisons ;
- 24 clubs sur 163 n'ont engagé qu'une seule équipe, 30 clubs en ont engagé 2.
- Le nombre des équipes en Ligue est identique à la saison précédente 40 sur un total de 146, soit 28%

Le nombre des équipes engagées par District en Ligue

	District 44	District 49	District 85
DH	4	4	6
DRS	11	3	10
DRH	14	12	10
PH	28	21	23
Total	57	40	49
%	39,1	27,4	33,5

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. A chacun de chercher des explications. Des motifs d'espoir ? 4 équipes en DH pour la seconde saison consécutive.

Troisième saison de la Division Supérieure devenue Division 1

Ce championnat a été très disputé puisque les accessions n'ont été attribuées qu'à la dernière journée. 5 rétrogradations sur 6 étaient connues.

Les 8 équipes ayant accédé à la Promotion Honneur en fin de saisons 2014 2015 et 2015 2016 se sont maintenues.

Le bilan sportif

4 clubs accèdent à la Promotion d'Honneur :

1. Doué la Fontaine RC 1,
2. St André St Macaire FC 1,
3. Brissac Aubance ES 1,
4. Chalonnnes Chaudefonds 1.

2 clubs font le trajet inverse et retrouvent le championnat de district en Division 1:

1. La Meignanne SV 1
2. Pellouailles Corzé 1,

En application du tableau d'accessions et rétrogradations publié en début de saison, 6 équipes ont été rétrogradées de D1 pour 8 accessions de D2 en D1 (le 1^{er} et le 2^d de chaque groupe).

Pour les accessions de D3 en D2 les 7 premiers et les 7 seconds sur 7 ont accédé.

Pour les accessions de D4 en D3 les 9 premiers sur 9, 7 seconds et 2 troisièmes ont pu accéder.

Quelques chiffres sur les championnats de la saison

Les forfaits

	D1	D2	D3	D4	D5
Matches perdus par forfait	0	2	6	26	58
Matches perdus par pénalité			2	12	13
Forfaits généraux				6	4

Les matchs perdus par pénalité regroupent principalement les matchs perdus par suite du non-respect des délais de qualification de joueurs, d'équipe incomplète sur le terrain ou de perte de matchs suite à l'absence d'envoi de feuille de match dans les délais en application de l'article 102.

Bilan D1 : 24 équipes

2 groupes de 12, soit 264 matchs.

0 forfait partiel, 0 forfait général, 0 match perdu par pénalité.

Bilan D2 : 48 équipes

4 groupes de 12, soit 528 matchs.

0 forfait partiel, 0 forfait général

Bilan D3 : 84 équipes

7 groupes de 12, soit 924 matchs prévus.

6 forfaits partiels, 0 forfait général, 2 match perdus par pénalité.

Bilan D4 : 104 équipes

9 groupes de 12 soit 1584 matchs prévus.

26 forfaits partiels, 6 forfaits généraux, 12 matchs perdus par pénalité.

Bilan D5 : 114 équipes

6 groupes de 12 et 4 groupes de 11, soit 1232 matchs.

58 forfaits partiels, 4 forfaits généraux, 13 matchs perdus par pénalité.

NB. Parmi les 10 forfaits généraux de D4 et D5, 2 équipes n'ont pas effectué tous les matchs aller et 8 équipes n'ont pas terminé la saison mais ont joué au moins les matchs aller.

Au total 4532 matchs de championnats seniors ont été programmés sur la saison.

L'article 39 bis et les pénalités

	Nombre d'équipes	Equipes pénalisées en points (11 pénalités et +)	Application en cas d'égalité	Nombre d'équipes à 0 pénalité	Nombre d'équipes entre 4 et 10 pénalités
D1	24	0 équipe	/	5 / 24 (20.8 %)	10 / 24 (41.6 %)
D2	48	1 équipe à -3 pts 2 équipe à -2 pts	1 cas AVEC incidence sur accession 1 cas sans incidence	13 / 48 (27 %)	19 / 48 (43.7 %)
D3	84	1 équipe à -4 pts 1 équipe à -2 pts 1 équipe à -1 pt	3 cas sans incidence sur accessions - rétrogradations	24 / 84 (28.5 %)	20 / 84 (23.8 %)
Total D1 D2 D3	156	6 équipes	/	42 / 156 (26.9 %)	49 / 156 (31.4 %)
Total 2015/2016	154	5 équipes	/	34 / 154 (22 %)	52 / 154 (33.7 %)
D4	104	1 équipe à -7 pts 1 équipe à -3 pts 1 équipe à -1 pt		96 / 104 (92.3 %)	8 / 104 (7.6 %)
D5	116	1 équipe à -3 pts 2 équipes à -2 pts	/	112 / 116 (96.5%)	2 / 114 (1 %)
Total	376	11 équipes	5 cas dont 1 avec incidence sur accessions- rétrogradations	250 / 376 (58.4 %)	45 / 376 (15.7 %)

La dernière colonne indique les équipes susceptibles de subir l'application de l'article en cas d'égalité.

- Les relevés de D4 et D5 se passent de commentaires pour des rencontres généralement arbitrées par des arbitres bénévoles.

Les coupes

Les effectifs

Coupe de l'Anjou : 140 équipes Challenge de l'Anjou : 141 équipes Coupe des Réserves : 78 équipes Challenge du District Hubert Sourice: 122 équipes

Le palmarès

	Lieu et date	Vainqueur
Coupe de l'Anjou	10 juin à St Hilaire du Bois	St André St Macaire FC
Challenge de l'Anjou	11 juin à Cantenay Epinard	Brissac Aubance ES 1
Coupe des Réserves	28 mai à St Martin du Bois	Brissac Aubance ES 2
Challenge du District Hubert Sourice	28 mai à St Martin du Bois	Le Plessis Grammoire FC 1

La commission retiendra ce grand moment d'émotion avant la finale de la Coupe de l'Anjou au Stade de St Hilaire des Bois et cet hommage à Hubert Sourice, notre Président de commission qui nous a quittés en septembre et la présence sur ce même stade de ses 4 sœurs. Le comité de direction du district a profité de cette manifestation pour faire le lancement, du slogan dont il était l'un des instigateurs « Supporter, c'est respecter ».

Félicitations particulières au club de Brissac Aubance ES 1 pour son doublé Challenge de l'Anjou-Championnat et son doublé Brissac Aubance ES 1 et 2 Challenge de l'Anjou-Coupe des Réserves.

Félicitations particulières également au club de St André St Macaire FC pour son doublé Championnat – Coupe de l'Anjou : une première en Coupe de l'Anjou pour un club de district.

Nouveauté cette saison : à l'image de la Coupe de l'Anjou, chaque compétition, Challenge de l'Anjou, Coupe des Réserves et Challenge du District Hubert Sourice possède désormais un magnifique trophée remis en jeu chaque saison où le vainqueur verra son nom gravé à jamais sur le socle.

Remerciements aux trois clubs d'accueil de l'AS St Martin Aviré, US Cantenay Epinard et AS St Hilaire Vihiers capables de beaucoup pour faire vivre la journée et mettre les acteurs dans les meilleures conditions.

Bravo également aux arbitres et à la CDA qui les a désignés: les rencontres se sont déroulées sans commentaires sur leurs décisions, preuve qu'ils ont bien assumé leur mission.

Des remerciements pour terminer aux partenaires du District qui permettent la remise de bons d'achat très appréciés aux clubs finalistes.



FC LE PLESSIS
GRAMMOIRE 1 (en jaune)
Vainqueur du Challenge du
District Hubert Sourice



ES AUBANCE BRISSAC 2
Vainqueur de la Coupe des
Réserves



ES AUBANCE BRISSAC
Vainqueur du
Challenge de l'Anjou

FC ST ANDRE ST MACAIRE
Vainqueur de la
Coupe de l'Anjou



Des souvenirs à ranger
dans la vitrine aux
trophées personnels,
vainqueurs ou vaincus.



Le déroulement de la saison

Une saison assez facile en raison de conditions météorologiques plutôt favorables avec une seule journée totalement reportée fin janvier, le dispositif de procédure d'urgence n'a pas été mis en place lors des journées délicates sur le plan de la météorologie. Les rencontres de championnat seniors ont été reportées sans difficulté avant le début mai de manière à respecter l'équité sportive des dernières rencontres importantes pour décider des accessions et rétrogradations.

En coupe le calendrier a également pu être tenu et la saison s'est bien terminée, en permettant à toutes de disputer leurs chances dans les coupes où elles étaient engagées.

Les activités de la commission

La commission composée de 8 membres s'est réunie à 24 reprises.

- 6 réunions ont été consacrées essentiellement à l'homologation des classements en application des règlements, à la préparation des listes et groupes des championnats et des différentes coupes ainsi qu'à l'élaboration des calendriers.
- La commission a organisé les différentes finales des coupes seniors.
- La commission a procédé aux différents tirages des coupes avec le tirage de la compétition propre au siège du district en présence des clubs et d'une centaine de personnes le jeudi 23 mars avec le concours d'Olivier Auriac (entraîneur « U17 » Angers SCO) et Jean Baptiste Dupé, entraîneur du Longeron Torfou et vainqueur en tant qu'entraîneur des 2 dernières éditions du Challenge de l'Anjou avec ASPTT CAEB Cholet.
- La commission a assuré le suivi des compétitions et fixé le calendrier des matchs remis.
- La commission a examiné les dossiers de réserves et réclamations diverses (26 dont 4 fondées et 3 irrecevables) et reçu un certain nombre de clubs (8) sur des dossiers et litiges divers.
- La commission a également répondu aux mails de demandes de renseignements des clubs.
- La commission a diffusé les règles d'accessions et rétrogradations.
- La commission a participé à l'élaboration et à la préparation du calendrier 2016-2017.
- La commission a entamé une réflexion sur la nouvelle pyramide de ses championnats suite à la création de la ligue des Pays de Loire et des conséquences qui peuvent intervenir à la fin de la saison 2017-2018



Tirage effectué par Olivier AURIAC et Jean-Baptiste DUPE

Jeudi 23 mars :
les clubs à l'écoute du tirage des coupes



Parlons pour finir des principaux problèmes rencontrés.

Nombre d'équipes engagées en championnat

La disparition de 20% des équipes en 6 saisons (voir ci-dessus) ne doit pas manquer de nous interroger sur l'implantation et la vitalité de notre football. Dans le même temps le nombre d'équipes loisirs, futsal ou vétérans n'augmente pas. Une réflexion est en cours au Comité de Direction du District sur ce sujet.

Forfaits

Le nombre de forfaits partiels, notamment dans la plus basse division (+ de 5%, soit 1 match sur 20), pose question. La possibilité offerte de demander le report exceptionnel de 2 rencontres sur la saison avec l'accord écrit de l'adversaire existe (imprimé en ligne sur le site) mais est peu utilisée. Une réflexion doit être conduite sur le sujet pour les saisons à venir.

Les forfaits généraux au nombre de 10 sont à classer en deux catégories : ceux des équipes qui malgré des efforts ne réussissent pas à terminer la saison mais ont joué une quinzaine de rencontres et ceux qui suite à des négligences administratives sont déclarés après le délai du 1^{er} septembre, privant ainsi les adversaires de matchs. En application de l'article 2 des coupes, des sanctions sportives ont été prises pour la première fois à l'encontre de ces clubs (cf PV N° 1 du 11-07-16) : c'est la protection de l'intérêt général qui est mise en avant.

Examen des différents dossiers

La Commission sportive a pour mission d'examiner tous les litiges relatifs aux différentes pratiques. La commission a ouvert 39 dossiers.

Elle a examiné 20 réserves et réclamations dont 5 ont été déclarées fondées essentiellement sur la composition des équipes inférieures (Article 128).

La commission a reçu 8 clubs pour régler des dossiers divers.

Matches non joués

Deux raisons principales : les conditions météorologiques principalement et le forfait d'un des deux adversaires.

Quelques matchs seniors ou jeunes ont été déclarés perdus par forfait pour l'une des deux équipes ou les deux pour non-respect des règlements. Des solutions existent pourtant chez les jeunes et les seniors D4 et D5 pour éviter les déplacements avec la dérogation à l'article 12 pour les conditions météorologiques ou le formulaire de déclaration de forfait adressé avant la rencontre.

Encore faut-il les utiliser en adressant les documents complétés dans les délais !

La commission s'en tient à l'application des règlements en vigueur que beaucoup appliquent avec soin et satisfaction.

Envoi des feuilles de matchs

Dans un certain nombre de cas, les feuilles de matchs n'ont pas été adressées dans les délais, avant le jeudi minuit malgré le rappel du mercredi. L'article 102 des RG LAF a été appliqué de manière rigoureuse après communication d'une procédure claire.

« En cas de retard dans le retour de la feuille de match par l'équipe recevante, et jusqu'à 4 jours ouvrables après la rencontre, le club fautif est passible d'une amende dont le montant est fixé en annexe 7. A compter du 5^{ème} jour ouvrable, le club fautif est passible d'une amende dont le montant est fixé en annexe 7 ainsi que de la perte du match à l'équipe recevante. »

L'habitude semble s'être installée avec des semaines sans aucun oubli. Le rappel du mercredi permet aussi à certains de corriger un oubli ou une erreur de feuille.

Matchs perdus par pénalité pour non qualification de certains joueurs

A 17 reprises chez les seniors et 8 chez les jeunes, la commission a relevé l'inscription sur les feuilles de matchs de joueurs non qualifiés, surtout en début de saison et a donné match perdu par pénalité dans le cadre de son droit d'évocation. Une nette amélioration par rapport à la saison passée.

A 16 reprises la commission a aussi relevé sur la feuille de match la présence de dirigeants non licenciés et a infligé une amende aux clubs coupables.

Des procédures de vérifications restent à améliorer dans certains clubs pour éviter de se retrouver en infraction sans intention de tricher le plus souvent.

Conclusion

La saison s'achève à peine que la suivante est déjà commencée avec le pointage des engagements et la préparation de l'ensemble des compétitions, championnats et coupes.

Cette nouvelle saison sera la première dans la ligue de la LFPFL avec toutes les modifications d'organisation, de règlements, d'accessions et de rétrogradations de fin de saison.

Qu'il me soit permis pour terminer ce bilan de remercier tous les acteurs de cette saison, en remerciant la grande majorité des bénévoles des clubs qui contribuent avec énergie, passion et application au rayonnement du football. En souhaitant que ceux qui manquent de la vigilance administrative la plus simple comprennent la saison prochaine qu'ils doivent se plier à la règle commune.

Des remerciements au personnel administratif du District qui grâce à sa réactivité permet à la commission de conduire sa mission dans de bonnes conditions et surtout au football et aux clubs de profiter du meilleur service possible.

Bonnes vacances à tous.

Yannick TESSIER
Président CD Sportive

CD Foot Loisir

LA COMMISSION

Elle est composée de 6 membres : DOMINIQUE DUMAS (Président), DANIEL LE BRIZE (secrétaire), MICHEL CHEVET, JACKY FUSILLER, GERARD BENAITEAU, LOIC ECHASSERIAU.

JACK GASTINEAU représentant du Conseil du District assiste également cette commission ainsi que STEPHANIE DAUDIN qui assure le suivi administratif de la commission et le lien avec les clubs. Elle se réunit une fois par mois.

Deux réunions générales obligatoires avec les correspondants des équipes loisir ont lieu chaque année en début de saison pour présenter les calendriers et en fin de saison pour le bilan de l'année écoulée.

CALENDRIER LOISIR

Il y avait cette année 81 équipes engagées dans le calendrier loisir (58 équipes sur le secteur angevin et 23 équipes sur le secteur choletais).

Les équipes du secteur angevin ont été réparties dans 5 poules composées de 10 à 12 équipes avec match aller et retour.

Les 23 équipes du secteur choletais sont toutes dans le même groupe et ne disputent que des match aller (cette organisation relève d'un mode de fonctionnement choisi et qui convient à ces équipes).

COUPE DE L'AMITIE

Cette saison, 26 équipes ont participé à cette coupe. Nous avons constitué 6 groupes de 3 équipes et 2 groupes de 4 équipes pour la première phase. Les deux premiers ont participé à la deuxième phase qui se déroulait ensuite par élimination directe.

Le vainqueur cette saison est l'équipe de SAINT SYLVAIN D'ANJOU vainqueurs d'ANGERS COPAINS ASC 2-1.

CHALLENGE DU FAIR PLAY

Ce challenge crée il y a deux ans récompense les équipes qui représentent le mieux l'esprit loisir (accueil, sportivité, convivialité) cette saison. Chaque responsable d'équipe remet à la commission une fiche notée de 1 à 5 en fin de saison lors de leur déplacement chez les équipes de leurs groupes. La commission complète la notation selon des critères plus administratifs liés au fonctionnement général des équipes. La commission a récompensé cette année le club de BEAUPREAU.

SUPPORTS UTILES AUX CLUBS

Les clubs reçoivent en début de saison un livret loisir téléchargeable également sur le site qui leur apporte toutes les informations relatives à la saison (calendriers de la saison – correspondant des équipes – les consignes administratives....).

Pendant la saison, pour tous renseignements, ils peuvent également joindre la commission via la messagerie du district.

OBLIGATIONS DES CLUBS

Les licences sont obligatoires (loisir – vétéran – sénior) pour participer aux rencontres et une feuille de match est complétée après chaque rencontre et retournée au district via FOOTCLUB bien que le score ne soit pas pris en compte car il n'y a pas de classement. Les responsables des clubs doivent prévenir le district par messagerie lorsqu'un match est reporté.

Dominique DUMAS
Président CD Foot Loisir

CD Futsal

Championnat :

Sur les 13 équipes engagées, 13 ont terminé le championnat. La compétition s'est déroulée sans souci de discipline : seulement 7 exclusions de joueurs et 113 avertissements (augmentation de 31 %).

Le championnat s'est déroulé en 2 phases avec une 1^{ère} phase :

- un groupe A composé de 7 équipes

- un groupe B composé de 6 équipes

A la suite de ces matchs, une 1^{ère} division et 2^{ème} division ont été créées pour la 2^{ème} phase.

Champion en 1^{ère} division : THOUARCE Futsal

Champion en 2^{ème} division : ETRICHE AF

- Meilleure attaque –THOUARCE Futsal
- Meilleure défense – THOUARCE Futsal
-

Projection pour la saison prochaine

Deux équipes – Angers L2M et THOUARCE Futsal joueront en région ;

Une ou deux équipes devraient rejoindre le championnat Futsal de District

Coupe d'Anjou :

Elle a été remportée par THOUARCE Futsal devant CHEMILLE Futsal. A noter la parfaite organisation d'ANGERS LCDF devant 500 personnes.



Challenge de l'Anjou féminin :

Organisé pour la deuxième année avec 10 équipes inscrites, ce challenge avec la finale en lever de rideau de la finale « hommes » a été une réussite. L'EA Baugé l'a emporté face aux Verchers sur Layon.



Arbitrage :

9 arbitres ont assurés l'ensemble des matchs.

L'expérience lancée la saison passée (co-arbitrage d'un officiel avec un joueur (ou dirigeant) initié à l'arbitrage Futsal) a été reconduite à la grande satisfaction des clubs et le sera de nouveau en 2017-2018. 50 joueurs ou dirigeants ont ainsi été formés.

Un bémol : les 9 arbitres qui ont officié ne sont pas issus des clubs ou sections futsal. Les clubs futsal ou sections Futsal se doivent de rechercher des candidats à l'arbitrage officiel Futsal.

Autres actions :

La commission s'est également investie sur plusieurs actions :

- Tournoi handisport
- Tour Départemental Beach soccer

Willy FRESHARD
Président CD Futsal

CD Vétérans

1° COMPOSITION DE LA COMMISSION

Cinq membres

DELPLACE Patrick : Président
ROBERT Michel : Vice-président
BOZZINI Jean Paul : Secrétaire
DELAUNAY Jean Loup : Secrétaire adjoint
VESPIER Jean Pierre : Membre

2° FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

A - La commission organise le championnat et les coupes de la catégorie VETERANS comprenant 56 équipes (42 clubs, 14 clubs ont 2 équipes) en accord avec les commissions du district

-Le championnat 2016-2017 comprend 3 divisions.

Saison commencée le 11 septembre 2016 et terminée le 03 Juin 2017

- 1 poule 1ère division à 12 équipes
- 2 poules 2ème division à 12 équipes
- 2 poules 3ème division à 10 équipes

-Le championnat 2017-2018 comprendra 4 divisions, 1 poule de 1D, 1 poule de 2D, 1 poule de 3D et 2 poules de 4 D.

Le règlement des accessions et des descentes avait été adapté et validé.

-Les coupes

- 1 coupe de l' ANJOU (+ de 35 ans) Officielle
- 1 coupe de l' AMITIE (+ de 33 ans)
- 1 coupe PAUL AUGELLE (+ de 42 ans)

B – La commission nomme les arbitres bénévoles pour tous les matchs de championnats et de coupes sauf pour la finale et les demi-finales de la coupe de l'ANJOU qui sont dirigées par des arbitres officiels désigné par le district.

C - La commission gère le calendrier des matchs reportés ou en retard

D – les problèmes de discipline et sportifs sont gérés par les commissions respectives du district

E - La commission vérifie les feuilles de matchs et homologue les résultats.

	Saison	Nombre de matchs joués	Nb matchs non arbitrés	%
Championnats	2015/2016	556	73	13.12
	2016/2017	596	50	8.39
Coupes	2015/2016	104	10	9.61
	2016/2017	91	2	2.2

3° PALMARES DE LA SAISON 2016 / 2017

Le titre de champion départemental a été décerné aux vétérans de Bouchemaine.
La plus prestigieuse des coupes vétérans, la coupe de l'Anjou, a été remportée par le club
Du Foyer de TRELAZE après un très bon match contre NDC Angers.



Patrick DELPLACE
Président CD Vétérans

CD Arbitrage

322 officiels dont 111 arbitres de jeunes, ainsi que 42 auxiliaires, ont officié quotidiennement au cours de la saison. La baisse de l'effectif de 4,20% est moins importante que la saison précédente, ceci grâce à un apport important de stagiaires issus de la formation initiale.

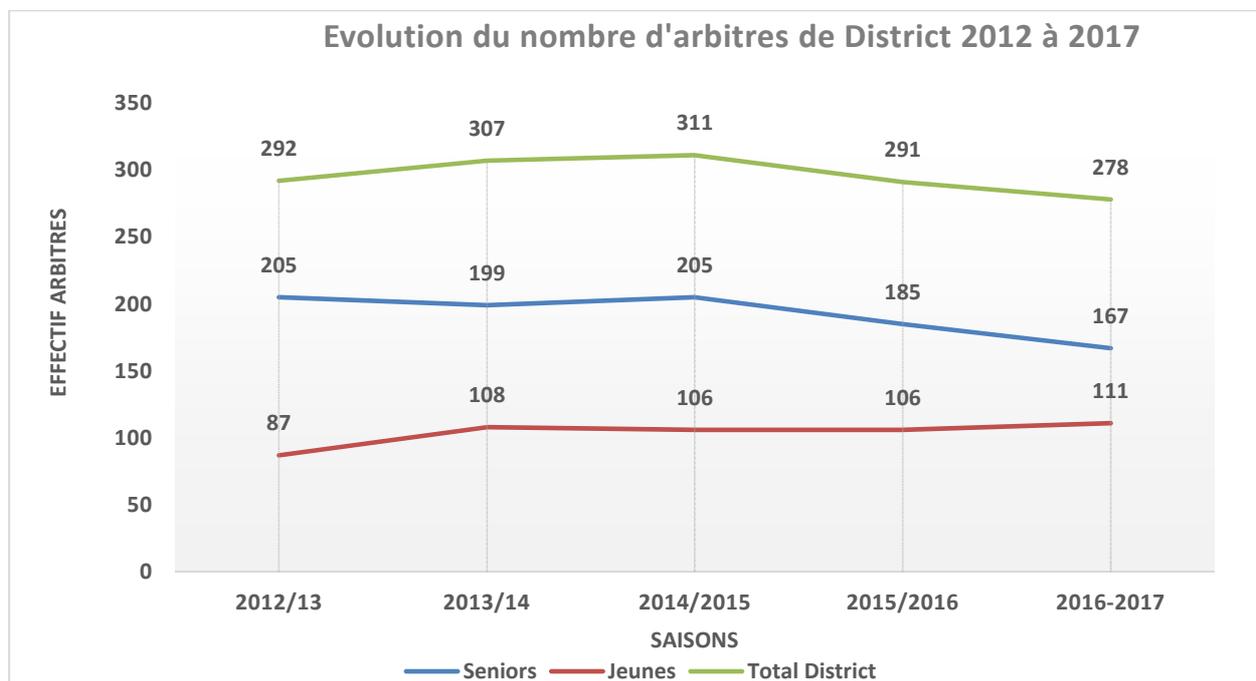
Le taux de réussite à l'examen est de 83%, résultat rigoureusement identique à celui enregistré au niveau national. A noter toutefois que huit arbitres stagiaires ont perdu le bénéfice de leur passeport en cours ou en fin de saison, suite à des absences répétées aux matchs ou aux séances de perfectionnement, ce qui peut poser question sur le sérieux des candidats présentés par les clubs.

Saison	OFFICIELS		AUXILIAIRES	
	Examen	Effectif	Examen	Effectif
2013/2014	50	358	12	51
2014/2015	57	358	12	49
2015/2016	59	336	12	46
2016/2017	60	322	11	42

L'effectif seniors : inquiétude

Si cet effectif a permis de répondre aux demandes de la Ligue et de pourvoir aux matchs des deux premiers niveaux de District, la D3 n'a pratiquement jamais été pourvue en intégralité.

L'évolution du nombre d'arbitres seniors explique cette situation.



En deux saisons, l'effectif des seniors a chuté de 18% alors que chez les jeunes une légère hausse est enregistrée.

De plus, les clubs présentant de moins en moins d'adultes à l'examen d'arbitre, cette évolution risque de s'accroître. Ainsi, les seniors représentaient respectivement 47% des inscrits en 2015, 32% en 2016, 25% seulement en 2017 !

Au regard de cette baisse inquiétante, et afin de couvrir l'intégralité du 3^{ème} niveau de district, le Comité de Direction sur proposition de la CDA et après consultation des clubs lors des réunions de secteur, a décidé qu'un seul arbitre officiel serait désigné en D1 à compter de la saison 2017-2018.

Les réunions

	2015-2016	2016-2017
BUREAU CDA	12	11
POLE TECHNIQUE	4	4
POLE FORMATION	4	2
SECTION LOIS DU JEU	6	4
SECTION DISCIPLINE	6	4
DIVERS	2	1
<u>TOTAL REUNIONS</u>	34	26



Les observations

405 observations d'arbitres de District ont été effectuées par 27 observateurs CDA ou CRA, soit une moyenne de 15 déplacements par personne.

Viennent s'y ajouter 43 « contrôles-conseil » effectués dans le cadre du tutorat par des arbitres de Ligue ou de D1 lors du 1^{er} match dirigé par des jeunes arbitres reçus à l'examen. A cette occasion l'observateur officie également comme arbitre assistant de son jeune collègue. Cette mission de tuteur, qui comporte un rôle de conseil et d'appui durant toute la première saison, fait partie intégrante de la fonction d'arbitre de D1 et est donc obligatoire.

Globalement, la quasi-totalité des objectifs fixés a été réalisée.



La formation

L'effort effectué depuis trois saisons au niveau de la formation s'est poursuivi, tant quantitativement que qualitativement, aussi bien en faveur des nouveaux arbitres que des plus confirmés, des officiels que des auxiliaires, des promotionnels que de ceux évoluant à un niveau moins élevé.

211 arbitres titulaires et 29 auxiliaires ont participé au stage annuel de leur niveau, 87 candidats dont 11 auxiliaires ont suivi la formation initiale.

Créé en janvier 2016, le stage réservé aux arbitres titulaires rencontrant des difficultés dans la maîtrise des Lois du Jeu ou des rapports disciplinaires a été renouvelé à la satisfaction de la majorité des participants.

A noter que les trois modules de perfectionnement destinés aux nouveaux arbitres ont été maintenus bien qu'ils ne fassent plus partie du plan de formation initiale préconisé par la DTA. Qui plus est, les arbitres stagiaires ont obligation de participer à deux d'entre eux pour pouvoir être titularisés en fin de saison. Ceci est une volonté délibérée de la CDA 49 afin de pallier à certaines insuffisances de la formation en un week-end, qui par ailleurs donne satisfaction.

Au total, ce sont ainsi **28 actions de formation** qui ont été réalisées, du stage d'une demi-journée à l'internat de 2,5 jours, concernant au total **700 stagiaires**.

Pour cela **24 formateurs** réalisant au total **122 interventions** ont été sollicités avec succès : qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.



Félicitations à :

- Romaric GASNIER, retenu candidat Fédéral Futsal
- Quentin OLLIVIER, retenu candidat Jeune Arbitre
- Florian PETIT pour sa promotion en Régionale Elite
- Thomas GUILLON promu en R1
- Cédric BRUNEAU, Julien ORHON, Joffrey REULIER qui accèdent à la R2
- Simon TERRIEN, major de PH
- Carlos CASTRO, Geoffrey CORMIER, Alban JUTEAU, Damien VINCENT, pour leur réussite à l'examen de Ligue
- Nicolas CHARDON, Yoan COHENDY, Lucas MORINIERE, Grégory PINEAU, Freddy SUPIOT, reçus à l'examen théorique de Ligue
- Jean LAGRANDEMAISON, Léo PASQUIER, Bastien SAULGRAIN, Valentin TURCAT, admis Jeunes Arbitre de Ligue.

Les échanges inter-districts

Marqué pour la première fois par l'absence de la Loire-Atlantique, ce week-end qui se veut avant tout facteur de progrès pour les jeunes arbitres, d'enrichissement pour leurs encadrants, et de promotion de l'arbitrage, a permis de rassembler 7 districts différents.

Remerciements particuliers à Baptiste GENNETE, Joffrey REULIER et Simon TERRIEN pour leur investissement.



En contrepartie et pour la première fois, des jeunes arbitres du Maine et Loire ont pu aller officier dans les districts des Deux-Sèvres et de la Vienne. Deux déplacements qui ont été très appréciés par les participants qui ont fait honneur à l'arbitrage du Maine et Loire. Merci à ces deux CDA pour la qualité de leur accueil.

La formation à la FMI a été étendue à la D3 ainsi qu'aux U17. La saison prochaine seront également concernés les U15. Ainsi tous les arbitres officiels de district auront suivi cette formation.

La saison à venir va encore débiter dans des conditions difficiles : à ce jour la CRA de la LFPDL n'est toujours pas constituée dans son intégralité, les cadres techniques (CTRA, CTDA, CTA) ne sont pas nommés, et aucune politique régionale de l'arbitrage ne semble définie.

Les seules informations qui nous sont parvenues lors d'une réunion animée par les deux ex-présidents de CRA sont des décisions prises en amont et qui sont la copie conforme de ce qui existait dans l'ex-Ligue du Maine : élargissement de l'effectif des Jeunes Arbitres de Ligue (le Maine et Loire va ainsi perdre 19 de ses meilleurs éléments !), le fonctionnement du Pôle Jeunes et les examens Ligue (priorité absolue à la formation théorique).

Rappelons également les objectifs nationaux fixés par la DTA : l'augmentation des effectifs, l'arbitrage féminin, les référents-arbitres dans les clubs.

Dans ces conditions obscures nous concentrerons nos efforts sur la formation et l'accompagnement des nouveaux et surtout des jeunes, le suivi qualitatif et la fidélisation de nos arbitres, ceci avec le souci constant d'être au service des clubs.

Richard DOGUET
Président CD Arbitrage

CD Statut de l'Arbitrage

Rappel

La Ligue ayant décidé de prendre en charge la gestion des clubs de Ligue pour le Statut de l'Arbitrage, les statistiques correspondantes figurant ci-dessous sont dissociées, celles concernant notre District étant plus détaillées.

L'activité de la commission s'est concentrée sur ses principales missions :

- suivi de la situation des clubs au regard du statut de l'arbitrage
- étude des dossiers de demande de mutation d'arbitres
- information des clubs

Pour ce qui concerne le suivi de la situation des clubs, la CDSA a publié dans les délais légaux:

- à titre informatif, les listes de clubs en infraction au 15 septembre 2016
- puis cette même liste au 31 janvier 2017, après les examens d'arbitre
- et enfin au 1er juin 2017, une mise à jour tenant compte des arbitres qui n'avaient pas effectué leur quota de matchs.

Les évolutions des dernières années sont retracées dans les tableaux ci-après.

Sanctions sportives

	1ère année infraction	2ème année infraction	3ème année infraction	Total District	Ligue
2013	29	17	12	58	10 (*)
2014	18	10	12	40	6 (*)
2015	12	8	11	31	10
2016	23	5	9	37	10
2017	15	12	5	32	7

(*) nombre inclus dans celui du district

La saison 2016-2017 a connu une baisse sensible des clubs de District en infraction, notamment ceux en 1^{ère} année.

Sanctions financières

	1ère année infraction	2ème année infraction	3ème année infraction	4ème année infraction	Total District		Ligue	
					Nombre	Montant	Nombre	Montant
2013	22	15	10	94	141	46 712 €	20 (*)	9 404 € (*)
2014	10	15	11	82	118	33 054 €	18 (*)	12 540 € (*)
2015	18	5	9	72	100	26 628 €	24	13 836 €
2016	15	13	6	71	105	24 912 €	18	14 850 €
2017	11	11	7	64	93	22 086 €	22	16 548 €

(*) nombre inclus dans celui du district

Rappelons que l'évolution de 2013 à 2014 est due essentiellement à la création de la Division Supérieure qui regroupe 24 clubs au lieu de 48 clubs en D1 la saison précédente.

En effet, ce plus haut niveau de district a d'une part des obligations plus importantes (deux arbitres au lieu d'un seul), d'autre part des pénalités financières plus élevées (amende de base de 120 € au lieu de 36 €) que les divisions inférieures.

Clubs pouvant disposer de mutés supplémentaires

	District			Ligue
	1 muté	2 mutés	Total	
01/06/2013	21	6	27	11 (*)
01/06/2014	19	4	23	7 (*)
01/06/2015	10	4	14	13
01/06/2016	16	1	17	10
01/06/2017	11	0	11	9

(*) nombre inclus dans celui du district

La baisse sensible des clubs pouvant disposer de mutés supplémentaires est due au fait que de plus en plus les candidats à l'arbitrage, essentiellement des jeunes, sont également joueurs. Or un arbitre-joueur ne permet pas de bénéficier de cette mesure favorable.

Concernant les mutations d'arbitres, 14 dossiers ont été étudiés (plus 8 dossiers par la commission régionale), contre 25 au total la saison précédente :

- 1 du statut d'indépendant vers un club
- 3 suite à des fusions de clubs
- 2 justifiés par des changements de résidence d'au moins 50 kms
- 8 pour raisons personnelles ne justifiant pas une dérogation au délai de deux ans pour couvrir immédiatement le nouveau club (art. 33 du Statut de l'Arbitrage).

Dans le domaine de l'information, pour la 4^{ème} année consécutive, en octobre 2016 un courriel personnalisé a été adressé à chaque club du district pour lui préciser à la fois ses obligations, son effectif d'arbitres, et par voie de conséquence sa situation détaillée au regard du statut de l'arbitrage.

Ceci a sans doute permis à certains d'entre eux d'anticiper dans leur politique de recrutement d'arbitres.

Dernière précision: comme les saisons passées et malgré plusieurs demandes aucune dérogation n'a été accordée, la commission n'en ayant ni le pouvoir, ni le désir car cela équivaldrait à défavoriser un club qui serait en situation régulière.

Richard DOGUET
Président de la CD Statut de l'Arbitrage

CD Détection, Recrutement, Fidélisation des Arbitres

La Commission : Jean-Noël BOULIDARD, Richard DOGUET, Dominique GOUJEON, Jean-Loup DELAUNAY, Marc CAILLEAU.

La Commission Départementale de Détection, Recrutement et Fidélisation des arbitres a pour objet d'accompagner les clubs au travers de leur référent, à la fidélisation et au recrutement d'arbitres. Cette année, elle s'est réunie à 4 reprises.

Les principaux travaux du groupe ont, cette année, concerné principalement :

- 1- L'enquête réalisée auprès des arbitres qui n'ont pas renouvelé leur licence à l'issue de la saison 2015/2016.

Il en ressort que si les arbitres sont aussi nombreux à arrêter cela tient en partie au fait que dans les formés, chaque année, la part des jeunes est de plus en plus importante. Les arrêts se font alors pour des raisons liées aux études, au travail voire à la reprise d'une licence de joueur ; Aujourd'hui, le nombre d'arbitres formés ne compense pas les arrêts, d'où la proposition de revenir à 1 arbitre en D1 dès la saison 2017/2018.

- 2- La formation des nouveaux référents arbitres.

Elle a eu lieu le 14 janvier 2017 au district et elle a rassemblé 15 nouveaux référents sur les 30 invités. Les participants ont apprécié l'échange avec leurs collègues présents pour définir, dans leur nouvelle mission, leur rôle au sein de leur club.

- 3- Réflexion sur : Comment aider ou accompagner encore davantage les clubs sur la fidélisation et le recrutement d'arbitres.

Une proposition sera faite et discutée au sein du comité Directeur.

Je remercie les membres de la commission pour leur participation aux différentes réunions.

Marc CAILLEAU
Président CDDRFA

CD Discipline

Suite aux départs de Théophile BREMOND et Michel THARREAU, trois nouveaux membres ont rejoint la commission : Pierre LEROY, Jean Luc BOURNEL et Sébastien CORNEC.

La commission s'est réunie 43 fois pour 52 dossiers convoqués.

Plus d'un club par séance, une lourde charge de travail quant à la rédaction des attendus.

Sur 10 104 matchs joués, la commission totalise :

- 736 cartons rouges
- 5744 cartons jaunes
- 995 cartons blancs
- 75 dossiers ou décisions > 3 matchs de suspension
- 7 dossiers à l'instruction
- 12 équipes ou l'article 39 bis a entraîné un retrait de point au classement.
- 13 amendes relatives à l'article 129 des RG de la FFF, (police du terrain, désordres du fait du public, joueurs et dirigeants).

La commission a décidé d'amender les personnes qui n'ont pas fourni de rapport (suite à une demande de la commission).

Nous avons été gênés et retardés dans nos décisions par l'absence ou une rédaction trop succincte des rapports d'arbitres officiel et bénévole.

Dans l'ensemble, les personnes convoquées étaient présentes, excusées ou remplacées.

La commission apprécie la présence et le travail d'Audrey, secrétaire administrative, lors des séances.

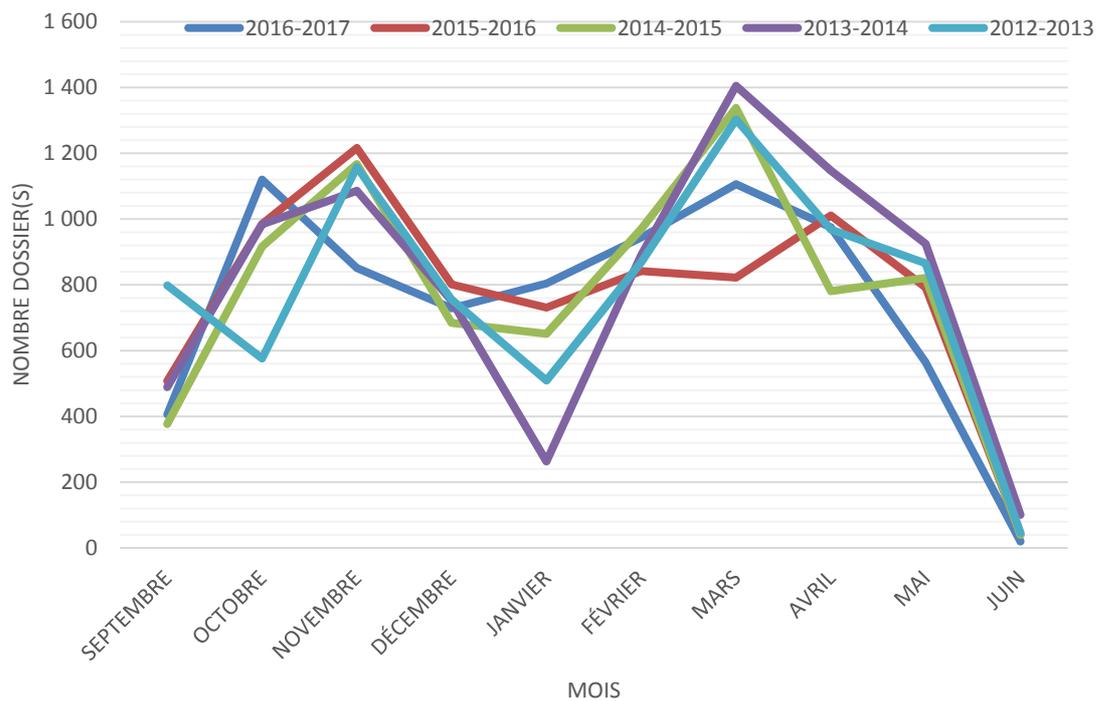
Voici le tableau des dossiers disciplinaires sur cinq saisons et le graphique par mois.

DOSSIERS DISCIPLINAIRES*

NB DOSSIERS MOIS/ANNEES	2016-2017	2015-2016	2014-2015	2013-2014	2012-2013
SEPTEMBRE	406	508	377	489	798
OCTOBRE	1 120	985	916	984	576
NOVEMBRE	851	1 216	1 167	1 086	1 158
DÉCEMBRE	729	801	684	751	755
JANVIER	804	731	651	263	509
FÉVRIER	944	842	970	891	869
MARS	1 106	822	1 338	1 405	1 303
AVRIL	975	1 011	781	1 147	968
MAI	565	792	821	925	865
JUIN	20	41	40	101	46
TOTAL	7 520	7 749	7 745	8 042	7 847

* Cartons jaune + blanc + rouge

Nombre de dossiers disciplinaires par mois



Fabienne MANCEAU
Présidente CD Discipline

CD Technique

La Commission Technique Départementale est composée de 17 membres : Rachid AIT BOUQDIR, Fabien BRAZILLE, Didier BRECHETEAU, Thibault CHEDANNE, Thierry CYGAN, Lionel DUARTE, Thierry GOISET, Jacques HAMARD, Thibaut HERVEOU, Frédéric LAOUENAN, Guénaël MENANT, Damien MILLION, Emmanuel NEVEU, Henri PIGEAU, Olivier POLARD, Guillaume REY, Julien SOURICE ; d'une assistante technique, Alexandra CHIRON, du Conseiller Départemental du Football d'Animation, Arnaud MAINDROU et du Conseiller Technique Départemental, Yohann LHOMMEDE.

Elle s'est réunie à 3 reprises au cours de la saison :

- le lundi 19 septembre 2016,
- le lundi 12 décembre 2016,
- le lundi 06 mars 2017.



La CD Technique a été très touchée par le décès de leur Président et « Ami », Gérard LEBRIN, immense serviteur et passionné du ballon rond. Un GRAND MERCI à lui pour son engagement dans le milieu du football amateur.

Il appartient à la Commission Technique Départementale :

- d'étudier les actions à entreprendre pour l'amélioration technique du football,
- de participer à l'œuvre de propagande et d'information au développement de la pratique du football chez les jeunes,
- d'établir les sélections représentatives du District et de proposer les éducateurs chargés de la préparation
- de prévoir, en liaison avec le Conseiller Technique Départemental et de préparer l'organisation des actions techniques et stages d'éducateurs sur le plan départemental.

LE PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIF

LA DETECTION

Détection U13

- 3 joueurs sont admis au Pôle Espoirs St Sébastien / Loire : Luis BREMAUD, Martin GODET et Nolan HERISSE.



Concours Pôle Espoirs 2017

Détection U14

- 1 joueur a participé au Stage Interligues « Les Espoirs du Foot » : Walim LGHARBI



Rassemblement Départemental U14

Détection U15

- 2 joueurs ont participé au Stage Interligues : Louka BAZILLE et Mathis CHEMINEAU



Sélection Ligue U15

Détection U16-U17

- 5 joueurs ont participé au Stage Interligues : Yves INGRAND, Mattéo LANDAIS, Dorlan MARTINEAU, Kévin MOUANGA et Kéliano TAVARES

Détection U13 Féminines

- 8 joueuses ont participé au Stage Régional : Léa BOUDAUD, Line BUSSONNAIS, Louisa CHAFIK, Jeanne COREAU, Manon GALICHET, Anaïs JAUNET, Angèle PIAT et Célia SIKA.

Détection U14 Féminines

- 6 joueuses ont participé au Stage Régional : Pauline GUILLEMOT, Sofia OUKABLI, Lou Ann GUITTEAU, Mailys DOUEZY, Agathe DUBIN, Assia RMANE
- 1 joueuse a participé au Stage Interligues « Les Espoirs du Foot » : Sofia OUKABLI

Détection U15 Féminines

- 3 joueuses ont participé au Stage Interligues « Coupe Nationale » : Suzy BOISSINOT, Illana GOULET et Maëlle LAZARETH
- Illana GOULET et Kamilya ALLAM intégreront à la rentrée scolaire le Pôle Espoirs Féminin de Tours.

LE FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE

Sections Sportives Scolaires

- 5 Pôles Régionaux Excellence 6^{ème} – 3^{ème}
 - 2 Sections Sportives Scolaires 1^{er} Cycle 6^{ème}– 3^{ème}
 - 3 Sections Sportives Scolaires 1^{er} Cycle 6^{ème} – 5^{ème}
 - 1 Section Sportive Animation
 - 2 Pôles Régionaux Excellence 2nde – Terminale (Garçons et Filles)
-
- Rassemblement PRE et SSS 4^{ème}-3^{ème} : le mardi 04 octobre 2016 à Trélazé
 - Rassemblement PRE et SSS 6^{ème}-5^{ème} : le mardi 14 mars 2017 à Trélazé



Visite du PRE Saumur à Angers SCO



Rassemblement Sections Sportives 6^{ème}-5^{ème}

LA FORMATION

LA FORMATION DES EDUCATEURS

L'équipe de Formateurs est composée de 14 membres : Rachid AIT BOUQDIR, David AUGEREAU, Arnaud BELLANGER, Fabien BRAZILLE, Yohann CESBRON, Julien CHEVALIER, Loïc DAVID, Arnaud FROUIN, Guenaël MENANT, Damien MILLON, Emmanuel NEVEU, Olivier POLARD, Guillaume REY, Stéphane RICHARD ; du Conseiller Départemental du Football d'Animation, Arnaud MAINDROU et du Conseiller Technique Départemental, Yohann LHOMMEDE.

- 1 Module Mineurs U9 aux Ponts de Cé : 22 stagiaires
- 1 Module Mineurs U11 à Denée : 13 stagiaires
- 4 Modules U7 : 46 stagiaires
- 1 Module U9 à Andard : 20 stagiaires
- 1 Module U9 à Yzernay : 21 stagiaires
- 1 Module U11 à Valanjou : 10 stagiaires
- 1 Module U11 à Bécon : 20 stagiaires
- 1 Module U11 à Trélazé (SSF Chevrollier + Ifepsa) : 21 stagiaires
- 1 Module U13 à Ambillou-Château : 14 stagiaires
- 1 Module U13 à Ste Christine : 26 stagiaires
- 1 Module U13 à Ste Gemmes d'Andigné : 17 stagiaires
- 1 Module U15 à Maulévrier : 18 stagiaires
- 1 Module U17-U19 à Chalonnes : 14 stagiaires
- 1 Module Seniors à Seiches : 22 stagiaires
- 1 CFF2 : 14 stagiaires
- CFF4 Projet Associatif au District : 12 stagiaires
- CFF4 Projet Sportif et Educatif au District : 12 stagiaires



LA FORMATION DES RESPONSABLES D'EQUIPES DE JEUNES

- Experts Foot Animation : 18 candidats
- Réunion Accompagnateur Equipe :
 - U9 : 16 Décembre 2016 à St Lambert des Levées
 - U9 : 16 Décembre 2016 à Beaupréau
 - U11 : 02 Décembre 2016 à St Germain sur Moine
 - U11 : 09 Décembre 2016 à Mûrs Erigné
 - U11 : 10 Décembre 2016 à Champtocé
 - U13- U14F : 02 Décembre 2016 à La Ménitré
 - U13-U14F : 09 Décembre 2016 à Tiercé

LE DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

LE FOOTBALL D'ANIMATION

U6 – U7 : Foot à 3

- “La Rentrée du Foot” : le samedi 1^{er} octobre 2016
- Journée Départementale des U6 – U7 : le samedi 10 juin 2017



U8 – U9 : Foot à 5

- “La Rentrée du Foot” : le samedi 24 septembre 2016
- Plateaux Lever de Rideau Angers SCO :
 - le samedi 22 octobre 2016 : Angers SCO / Toulouse FC
 - le samedi 25 février 2017 : Angers SCO / Bastia SC
- Journée Nationale des U8 – U9 : le samedi 03 juin 2017



U10 – U11 : Foot à 8

- “La Rentrée du Foot” : le samedi 17 septembre 2016
- Rassemblements Départementaux Challenge U11 : le samedi 10 juin 2017
 - Niveau 1 à Beaufort en Vallée
 - Niveau 2 à Martigné-Briand
 - Niveau 3 à Longué

U12 – U13 : Foot à 8

- Finale Départementale Festival U13 : le samedi 08 avril 2017 à Saumur
- Finale Départementale Critérium U13 DS et D1 : le samedi 17 juin 2017 à Angers
- Rassemblements Départementaux Challenge U13 D2 et D3 : le samedi 17 juin 2017 au Puy Notre Dame et Mûrs Erigné
- Participation d’Angers SCO à la Phase Nationale les 3 et 4 juin 2017 à Capbreton

LE FOOTBALL FEMININ

Journée de la Féminisation : Opération « Femme de Foot »

- 27 accompagnatrices ont participé à un module d’initiation à l’encadrement d’une équipe sur un plateau rassemblant 20 équipes et un total de 109 enfants le samedi 11 mars 2017 à Montreuil-Juigné.



Festival U13 Féminines

- 14 équipes ont participé à cette phase le samedi 3 décembre 2016 à Angers
- Participation d’Angers Croix Blanche AF à la Phase Nationale les 3 et 4 juin 2017 à Capbreton



Tournoi U13 « Atoll Beaucouzé Cup »

Participation avec une Sélection U14 Féminines, U15 Féminines et U16 Féminines



Journée Evènementielle "Toutes au Foot, à vous de jouer les Filles"

La 16^{ème} édition de cette opération de promotion s'est déroulée le mercredi 07 juin 2017 aux Ponts de Cé.

Les Chiffres :

- 1154 jeunes filles (de la 6^{ème} à la 3^{ème})
- 36 terrains de foot à 5
- 169 équipes (61 équipes 6^{ème} - 5^{ème} et 105 équipes 4^{ème} - 3^{ème})
- 89 arbitres (collégiens)
- 44 établissements UNSS et UGSEL



Cette journée restera un excellent souvenir pour toutes et tous.

LABEL JEUNES FFF

Après étude des 20 dossiers, 12 clubs ont été labellisé pour 3 ans (2017 – 2020) :

- Label Elite : Cholet SO
- Label Excellence : Segré ESHA
- Label Espoir : Angers Croix Blanche AF, Angers Intrépide, Baugeois EA, Bourgneuf Ste Christine FC, USSCA Champtocé, Castelvarennais FC, Cholet ASPTT CAEB, Mazières en Mauges SP, Tillières ARC, Villevèque Soucelles FC



FOOTBALL A L'ECOLE

Cycles Football dans les écoles primaires publiques et privées en partenariat avec l'USEP et l'UGSEL.

- 10 écoles participantes soit 23 classes et 530 élèves environ
- 2 rassemblements inter-écoles au Plessis-Grammoire le 12 janvier 2017 et à Trélazé le 30 mai 2017



AUTRES MANIFESTATIONS SPORTIVES

Journée Évènementielle "Les Beaux Défis"

Journée d'activités motrices dédiée aux personnes atteintes de déficiences intellectuelles ou de troubles psychiques.



"Session Pro Conseil Départemental - Angers SCO – District"

Collaboration entre le Conseil Départemental, Angers SCO et le District pour permettre aux jeunes de côtoyer l'élite sportive et promouvoir la pratique du sport.

- 48 collégiens issus des classes de 6e des Pôles Régionaux Excellence Football de Maine-et-Loire ont rencontré les joueurs d'Angers SCO à La Baumette. Les jeunes ont assisté à l'entraînement, échangé avec les pros lors d'une séance de dédicaces, et disputé un mini-tournoi.



LES MOMENTS FORTS DE LA SAISON

Finale Coupe de France

Angers SCO retrouve 60 ans plus tard la Finale de la Coupe de France à l'occasion de son « Centenaire ».



Montée en National 1

Cholet SO accède au nouveau championnat National 1 avant les 2 dernières journées de championnat.



Montée en D2 Féminine

Angers Croix Blanche AF accède à la D2 à l'issue de la Phase d'Accession.



Montée en CN U19

Angers Vaillante a été invité à rejoindre le Championnat National U19 à la place de l'USJA Carquefou.



Yohann LHOMMEDE
Conseiller Technique Départemental

CD Terrains et Installations Sportives

La C.D.T.I.S est composée de 9 membres répartis en 7 secteurs géographiques.

Notre travail se répartit par les classements des terrains et vestiaires de nos clubs tous les 10 ans, et par le classement des éclairages à renouveler chaque année. Notre tâche consiste également à conseiller et informer les collectivités, qui sont généralement propriétaires des infrastructures et qui souhaitent les modifier, les changer ou les améliorer.

Nous nous réunissons 4 à 5 fois par an au District pour le retour de nos dossiers à déposer à la C.D.T.I.S., mais aussi pour faire un point sur nos contrôles et un retour d'information de la F.F.F.

La C.D.T.I.S. a aussi un rôle d'avis sur les projets F.A.F.A. dans le cadre de demandes de subventions.

Cette saison, un gros travail a été effectué notamment pour répertorier et classer en foot à 11 les terrains encore inconnus.

Au même titre que les autres C.D.T.I.S., nous aurons pour la saison prochaine à nous pencher sur les classements de salles pour la compétition Futsal.

Michel PERROT
Président CD Terrains et Installations Sportives

Pôle Communication

Composition du pôle : AUGEREAU Jean Baptiste, CORNEC Sébastien (secrétaire de séance), GASTINEAU Jack, LANDEAU Geneviève (responsable du pôle), LEROY Pierre, SALMON Eric.

Nous avons accueilli au sein de notre pôle et durant quelques semaines (février / mars), une stagiaire Romane PAPIN dans le cadre de ses études.

Le pôle s'est réuni 7 fois en séance plénière et a procédé à quelques réunions par mail. La saison étant un peu particulière (réforme territoriale de la LFPL et à l'élection du comité de direction du district en octobre 2016), notre activité a été quelque peu modifiée.

Nos actions :

- Trois Infos District 49 ont été élaborées
- Création et envoi carte de vœux. Le choix de ne pas organiser de cérémonie officielle des vœux cette saison a été validé en lien avec le président Guy Ribrault en raison de l'AG LFPL le 21 janvier 2017.
- Appui "technique" au groupe de travail sur le thème "supporter c'est respecter"
- Organisation de la soirée des bénévoles pour la partie diaporama et plus précisément sur l'historique des bénévoles désignés.
- Préparation et logistique du 50^{ème} anniversaire du district qui se déroula à l'issue de l'AG le samedi 9 septembre 2017 aux Ponts de Cé.
 - o Des sous-groupes de travail sont formés pour la partie budget, archives, film, exposition, cadeaux etc...
 - o Durant cette période nous avons apprécié les services de notre stagiaire Romane PAPIN dans la recherche de documents et d'archives. De nombreuses idées ont été échangées. En lien avec les membres du pôle communication Romane a créé un carton d'invitation ainsi que le coupon réponse qui ont été envoyés à tous les clubs, aux invités et partenaires.
 - o Romane nous a apporté son aide à chaque sollicitation et fera partie de notre organisation le 9 septembre prochain.
 - o Des propositions de cadeaux ont été faites et retenues pour distribution lors de cette même cérémonie.
- Logo : nous avons envisagé lors de la mandature précédente de "rajeunir" le logo du district. Notre priorité a donc été pour cette saison de lancer ce projet. Le nouveau logo du district sera donc dévoilé lors de la cérémonie du 50^{ème} anniversaire.
- L'idée de créer une « pochette porte document » ayant été lancée à plusieurs reprises mais non retenue, le pôle s'est fixé cet objectif pour 2017 / 2018.
- Nous avons envisagé de 'toiletter' le site internet du district. Sur les conseils de la FFF, nous avons dû nous plier à leur demande puisqu'une nouvelle architecture des sites des ligues et district sera en place au cours de l'été.

Le pôle est toujours à l'écoute des clubs et des commissions pour toutes propositions et suggestions.

Geneviève LANDEAU
Responsable du pôle communication

Palmarès des coupes départementales 2016-2017

	<u>COUPE DE L'ANJOU</u>	<u>CHALLENGE DE L'ANJOU</u>	<u>COUPE DES RESERVES</u>	<u>CHALLENGE DU DISTRICT HUBERT SOURICE</u>
U15	Cholet SO 1	GJ May Bé Léger 1		
U17	Angers Vaillante 1	GJ du Vihierois 1		
U19	Cholet SO 1	GJ Tessoualle-Puy 1		
SENIORS	St André St Macaire FC 1	Brissac Aubance ES 1	Brissac Aubance ES 2	Le Plessis Grammoire FC 1
FEMININES SENIORS	Baugé EA Baugeois 1			
FEMININES U18	Cholet SO 1			
FEMININES U14	Cholet SO 1			
FUTSAL	Thouarcé Futsal Club			
FUTSAL FEMININ		Baugé EA Baugeois		

	<u>COUPE DE L'ANJOU</u>	<u>COUPE DE L'AMITIE</u>	<u>COUPE PAUL AUGELLE</u>
LOISIRS		ST SYLVAIN D'ANJOU AS	
VETERANS	TRELAZE FOYER ESP	BOUCHEMAINE ES	St Jean St Lambert FC